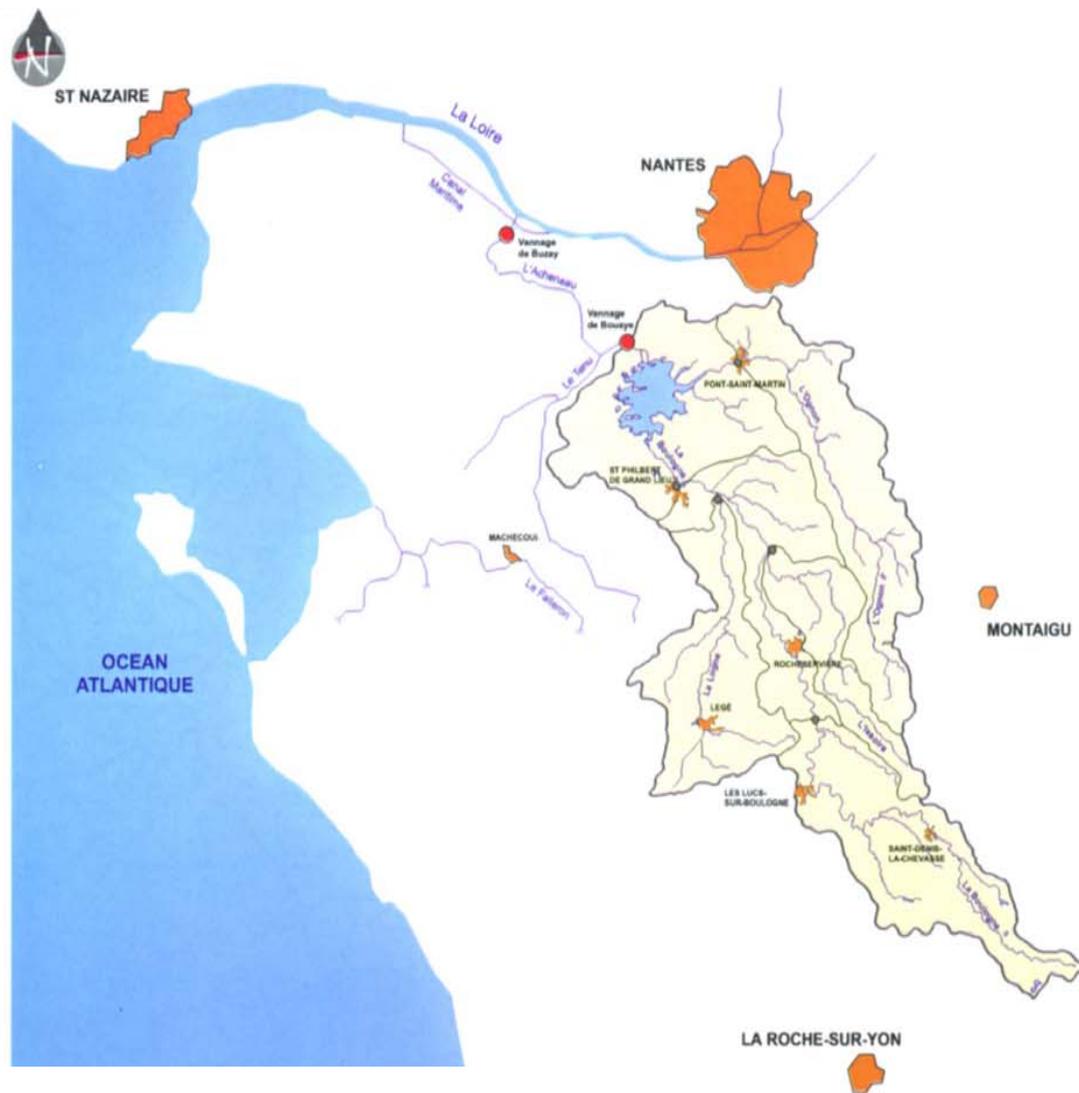


Année
2003-2004

Tableau de bord des actions en cours

SAGE Logne Boulogne Ognon
Grand Lieu



Mot du Président

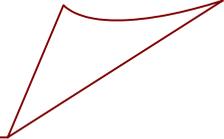
Le 5 mars 2002, le Préfet de Région des Pays de la Loire approuvait le SAGE Logne, Boulogne, Ognon, Grand Lieu.

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), comme tout schéma, ne doit pas rester un document d'intention. C'est un outil au service de tous les acteurs locaux soucieux d'une gestion durable et équitable de l'eau.

Ainsi, la Commission Locale de l'Eau du 30 janvier 2004 a-t-elle fixé une série d'actions prioritaires au regard des enjeux définis par le SAGE et pour répondre à l'exigence du « bon état des eaux et des milieux aquatiques » énoncée par la Directive Cadre Européenne de l'eau (DCE).

Je vous invite maintenant à découvrir le tableau de bord du SAGE Logne, Boulogne, Ognon, Grand Lieu.

Claude NAUD.



ACTIONS EN COURS EN FONCTION DES ENJEUX DU SAGE

ENJEUX	ACTIONS	Pages	ACTIONS PRIORITAIRES
Amélioration du fonctionnement des écosystèmes aquatiques	Amélioration de la libre circulation de l'anguille	1-2-3	
	Lutte contre la prolifération des végétaux aquatiques envahissants	4-5-6-7	
	Programmation d'entretien régulier des cours d'eau	8-9	X
	Programmation de restauration des ruisseaux	10	
Préservation, restauration des zones humides remarquables	Valorisation des marais proche du lac	11	X
	Préservation et restauration des zones humides sur le périmètre du SAGE	12	X
Amélioration de la qualité des eaux des cours d'eau	Assainissement des collectivités	13	X
	Assainissement autonome	14	X
	Assainissement des industries	15	
	Gestion des effluents viticoles	16	
	Optimisation des usages non agricoles des produits phytosanitaires	17	
	Optimisation des usages agricoles des produits phytosanitaires	18-19-20	
	Démonstration visant à réduire les pollutions d'origine agricole	21-22-23	X
	Pédagogie à l'environnement	24-25-26	X
	Gestion Quantitative	Réductions des prélèvements (irrigation)	27-28
Développement des activités de tourisme et de loisirs	Canoë kayak	29	

ACTIONS EN COURS EN FONCTION DES MAITRES D'OUVRAGES

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	Pages	ACTIONS PRIORITAIRES
SNPN	Amélioration de la libre circulation de l'anguille	1	
	Lutte contre la prolifération des végétaux aquatiques envahissants	4	
	Pédagogie à l'environnement	24	X
Fédération des chasseurs	Lutte contre la prolifération des végétaux aquatiques envahissants	7	
Syndicat Logne et Boulogne	Amélioration de la libre circulation de l'anguille	2	
	Lutte contre la prolifération des végétaux aquatiques envahissants	5	
	Programmation d'entretien régulier des cours d'eau	8	X
	Programmation de restauration des ruisseaux	10	
	Valorisation des marais proche du lac	11	X
	Préservation et restauration des zones humides sur le périmètre du SAGE	12	X
	Pédagogie à l'environnement	25	X
	Réductions des prélèvements (irrigation)	26-27	X
	Canoë kayak	28	

ACTIONS EN COURS EN FONCTION DES MAITRES D'OUVRAGES (suite)

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	Pages	ACTIONS PRIORITAIRES
Syndicat de l'Ognon	Amélioration de la libre circulation de l'anguille	3	
	Lutte contre la prolifération des végétaux aquatiques envahissants	6	
	Programmation d'entretien régulier des cours d'eau	9	X
	Préservation et restauration des zones humides sur le périmètre du SAGE	12	X
	Optimisation des usages agricoles des produits phytosanitaires	18	
	Démonstration visant à réduire les pollutions d'origine agricole	21	X
	Réductions des prélèvements (irrigation)	28	X
Commune, Communauté de Com, Métropole de Nantes	Assainissement des collectivités	13	X
	Assainissement autonome	14	X
Industriels	Assainissement des industries	15	
Viticulteurs	Gestion des effluents viticoles	16	
Syndicat de Pays du Vignoble Nantais	Optimisation des usages non agricoles des produits phytosanitaires	17	
	Pédagogie à l'environnement	26	X
SIAEP de la Haute Vallée de la Vie	Démonstration visant à réduire les pollutions d'origine agricole	23	X

👉 Lecture d'une fiche action

Enjeu:

Titre et numéro.

Action:

Titre et numéro.

Amélioration du fonctionnement des écosystèmes aquatiques

ENJEU DU SAGE

N° 1



Action n° 1.0

Rétablissement de la libre circulation de l'anguille

Objectifs

- rétablir la libre circulation des poissons en particulier l'anguille depuis l'aval du lac de Grand Lieu vers l'amont du bassin versant.

Evaluation

Action: - Réalisation d'une expertise sur l'efficacité de la passe à civelles à l'écluse de Bouaye,

- Comptage de population.

Indicateurs:

- Evolution des effectifs,

Situation géographique

Ecluse de Bouaye, lac de Grand Lieu (voir cartographie ci contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Études											
travaux											
bilan											

OBSERVATIONS:

Cette action est complétée par les actions 1.1 et 1.2 pour le restant du bassin versant.

Contacts

➤ MAÎTRE D'OUVRAGE:

SNPN
15 rue de la châtaigneraie
44830 BOUAYE

Secrétaire Général:
Mr ECHAUBARD
☎ : 02.40.32.62.81

Conservateur de la réserve:
Mr BORET Patrice
☎ : 02.40.32.62.81

Evaluation année 2003

L'étude sur l'écluse de Bouaye a été réalisée par un étudiant en Maîtrise.

L'étude portait sur l'aspect quantitatif et qualitatif.

- Mesure physico-chimique de l'eau en relation avec les mouvements d'eau sur le vannage.
- Comptage et pesure de la population en civelles,
- Fonctionnement de la passe (assurer le réglage de la passe).

Les conclusions de l'étude sont consultables à la SNPN au premier trimestre 2004

Coût 2003

Fonctionnement stagnaire	750 €
Total action	750 €

Financement 2003

SNPN	750 €
Total action	750 €

Perspectives 2004

- Présenter les conclusions de l'étude à la Commission Locale de L'eau et publier le rapport.

Evaluation de l'action:

Objectifs, moyens, indicateurs, Coût, financement.

Cadre Général de l'action (préconisations SAGE):

Objectifs, indicateurs, programmation, contacts.

Perspectives année N+1:

Présentation des actions futures.

ENJEU

N° 1



Situation géographique

Action n°1.0

Rétablissement de la libre circulation de l'anguille

Année 2003: Etude sur les ouvrages





Action n°1.0

Rétablissement de la libre circulation de l'anguille

Objectifs

- rétablir la libre circulation des poissons en particulier l'anguille depuis l'aval du lac de Grand Lieu vers l'amont du bassin versant.

Evaluation

Action : -Réalisation d'une expertise sur l'efficacité de la passe à civelles à l'écluse de Bouaye,

-Comptage de population.

Indicateurs :

-Evolution des effectifs,

Situation géographique

Ecluse de Bouaye, lac de Grand Lieu (voir cartographie ci contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Etudes											
travaux											
bilan											

OBSERVATIONS:

Cette action est complétée par les actions 1.1 et 1.2 pour le restant du bassin versant.

Contacts

☞ MAITRE D'OUVRAGE:

SNPN
15 rue de la châtaigneraie
44830 BOUAYE

Secrétaire Général:

Mr ECHAUBARD

☎ : 02.40.32.62.81

Conservateur de la réserve:

Mr BORET Patrice

☎ : 02.40.32.62.81

Evaluation année 2003

L'étude sur l'écluse de Bouaye a été réalisée par un étudiant en Maîtrise.

L'étude portait sur l'aspect quantitatif et qualitatif.

- Mesure physico chimique de l'eau en relation avec les mouvements d'eau sur le vannage,
- Comptage et mesure de la population en civelles,
- Fonctionnement de la passe (assurer le réglage de la passe).

Les conclusions de l'étude sont consultables à la SNPN au premier trimestre 2004.

Coût 2003

Fonctionnement stagiaire	750 €
Total action	750 €

Financement 2003

SNPN	750 €
Total action	750 €

Perspectives 2004

- Présenter les conclusions de l'étude à la Commission Locale de L'eau et publier le rapport.

ENJEU

N° 1



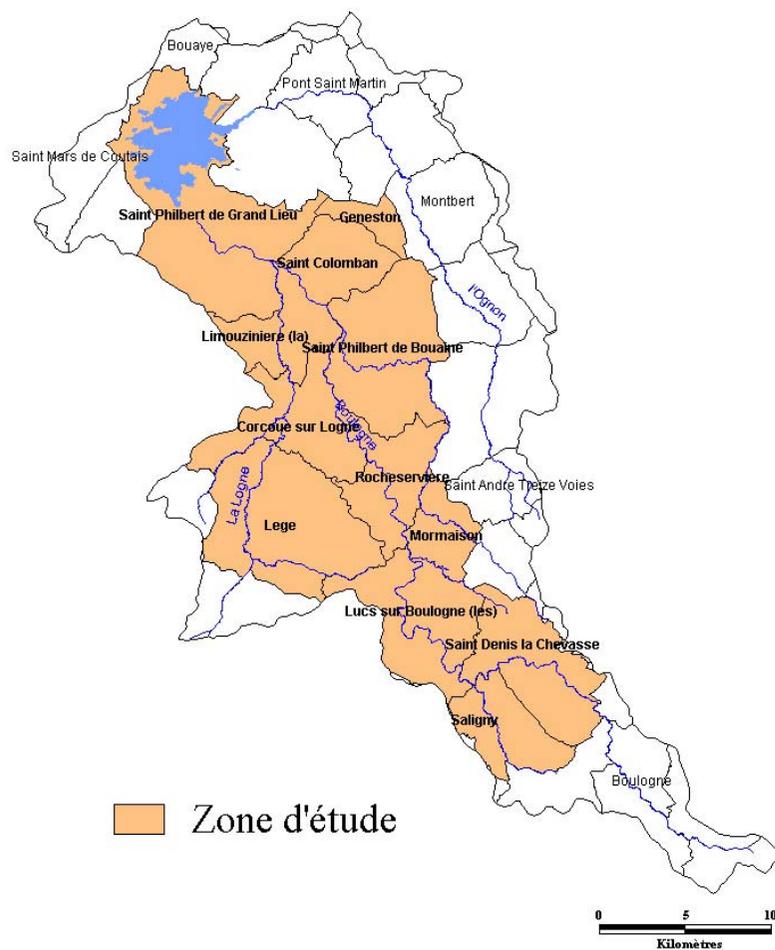
Situation géographique

Action n° 1.1

Rétablissement de la libre circulation de l'anguille sur le BV de la Logne et la Boulogne

Année 2003: Etude sur les ouvrages

Prévisions année 2004 : Travaux sur les ouvrages





Action n° 1.1

Rétablissement de la libre circulation de l'anguille sur le BV de la Logne et la Boulogne

Objectifs

- Rétablir la libre circulation des poissons en particulier l'anguille depuis le lac de Grand Lieu vers l'amont du bassin versant.

Evaluation

Actions : -Apprécier la circulation du poisson sur les rivières Logne et Boulogne par l'intermédiaire du CRE,

-Prise en compte de l'enjeu piscicole dans la gestion des ouvrages.

Indicateurs :

-Nombre de seuils franchissables et infranchissables, ponts, passages busés, obstacles, gués...

-Nombre de manoeuvres d'ouvrages effectuées,
-Bilan des travaux de restauration et d'entretien,
-Comptage de la population par pêches électriques.

Les travaux sont présentés chaque année à la CLE et les effets escomptés sont mis en évidence.

Situation géographique

Sur l'ensemble des cours d'eau Logne et Boulogne (voir carte ci contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Etudes											
travaux											
bilan											

OBSERVATIONS:

Ces travaux sont prévus lors de la mise en œuvre du Contrat Restauration Entretien Logne et Boulogne.

Ils complètent l'action 1.0 et 1.2

Contacts

MAITRE D'OUVRAGE:

Syndicat Logne et Boulogne

Mairie

44310 St Philbert de Grand Lieu

Président:

Mr NAUD Claude

☎ : 02.40.78.09.17

Technicien de rivière:

Mr DESVERONNIERES Paul

☎ : 02.40.78.09.17

Evaluation année 2003

L'étude sur l'aménagement piscicole a été réalisée par :

-la DDAF 85 et le bureau d'études Hydroconcept.

L'étude préalable au CRE a :

-produit un atlas cartographique situant sur le cours d'eau l'ensemble des ouvrages, seuils...,
-préconisé les actions à mener sur ces ouvrages consistant à :
-diversifier la morphologie du lit,
-supprimer certains obstacles à la circulation des migrateurs,
-gérer les vannages...

Le calendrier:

-le relevé de terrain a été effectué en 2002 et les conclusions ont été présentées en septembre 2003,
-le contrat sera signé en avril 2004,

L -les travaux sont prévus sur les 2 premières années du contrat (2004-2005; voir tableau ci-contre).

Les conclusions de l'étude préalable au CRE, notamment sur les ouvrages et seuils, sont consultables au Syndicat Logne et Boulogne.

Coût 2003

Etude CRE (Voir action 3.0)	
Total action	€

Financement 2003

Etude CRE (Voir action 3.0)	
Total action	€

Perspectives 2004

Réaliser les travaux préconisés sur les ouvrages et seuils suivant l'étude préalable au CRE.

(voir action 3.0)

ENJEU

N° 1



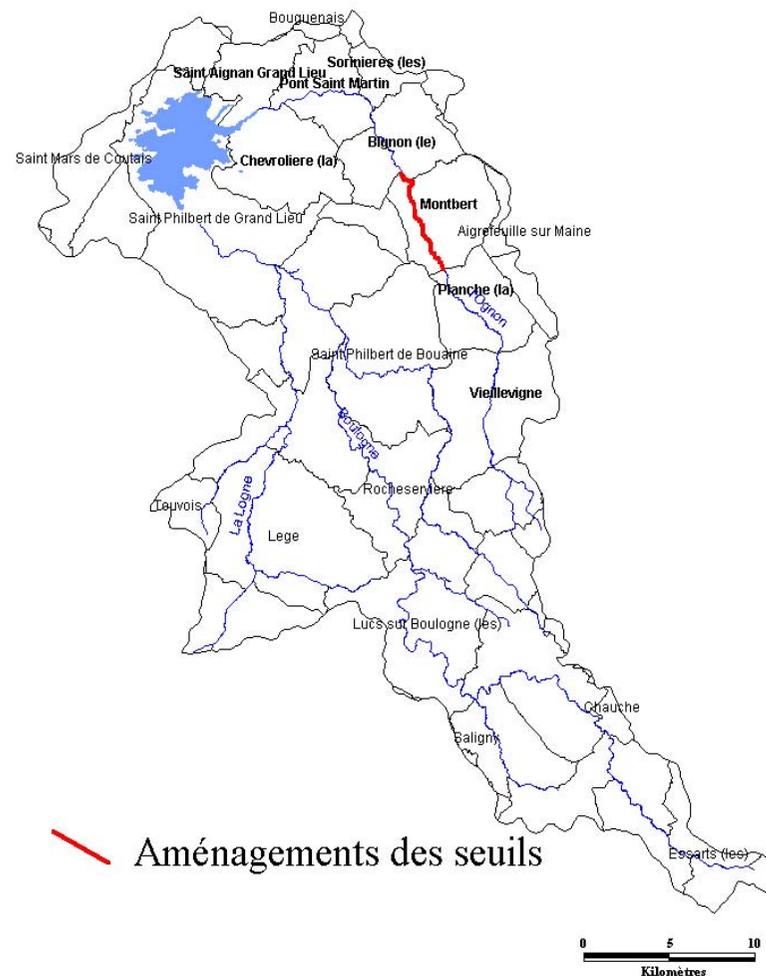
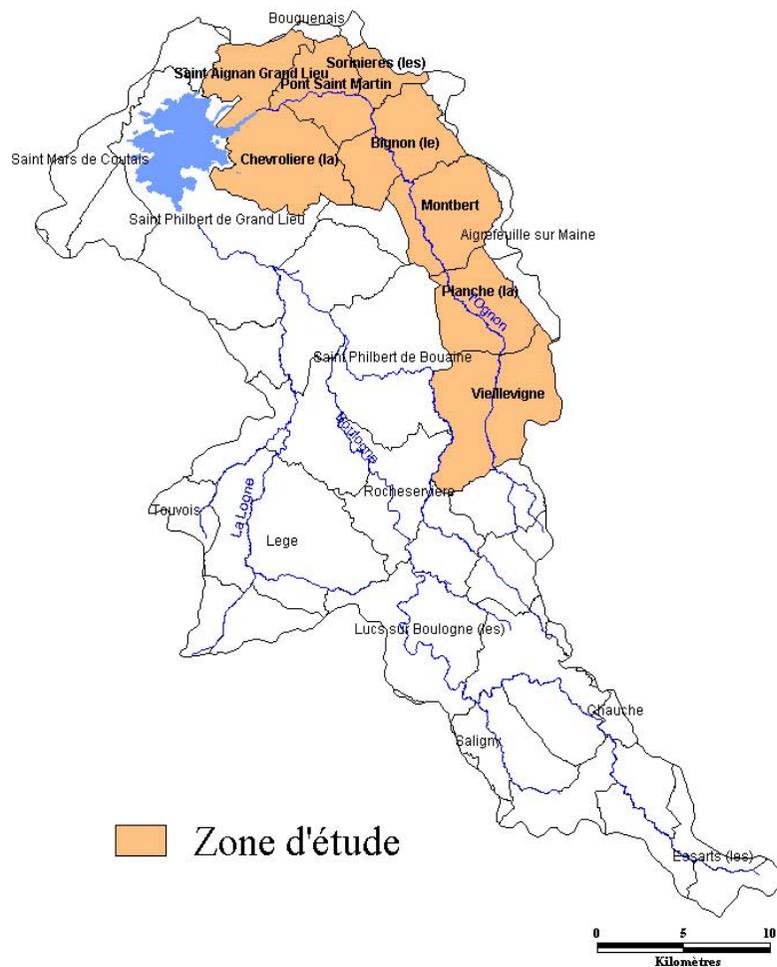
Situation géographique

Action n° 1.2

Rétablissement de la libre circulation de l'anguille sur le BV de l'Ognon

Année 2003: Etude sur les ouvrages

Prévisions année 2004 : Travaux sur les ouvrages





Action n° 1.2

Rétablissement de la libre circulation de l'anguille sur le BV de l'Ognon

Objectifs

- rétablir la libre circulation des poissons en particulier l'anguille depuis l'aval du lac de Grand Lieu vers l'amont du bassin versant.

Evaluation

Actions : -Apprécier la libre circulation du poisson sur la rivière L'Ognon par l'intermédiaire du CRE,

-Prise en compte de l'enjeu piscicole dans la gestion des ouvrages.

Indicateurs :

-Nombre de seuils franchissables et infranchissables, ponts, passages busés, obstacles, gués...

-Nombre de manoeuvres d'ouvrages effectuées,

-Bilan des travaux de restauration, d'entretien,

-Comptage de la population par pêches électriques.

Les travaux sont présentés chaque année à la CLE et les effets escomptés sont mis en évidence.

Situation géographique

Sur l'ensemble du cours d'eau Ognon (voir carte ci contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Etudes											
travaux											
bilan											

OBSERVATIONS:

Les travaux sont prévus lors de la mise en œuvre du Contrat Restauration Entretien de l'Ognon. Il complètent l'action 1.0 et 1.1

Contacts

☞ MAITRE D'OUVRAGE:

Syndicat de l'Ognon

Mairie

44118 La CHEVROLIERE

Présidente:

Mme VEYRAC Marie Joseph

☎ : 02.40.13.30.00

Technicien de rivière:

Mr CHARRUAU François

☎ : 02.40.78.09.17

Evaluation année 2003

L'étude sur l'aménagement piscicole a été réalisée par:

-Le bureau d'études Hydroconcept

L'étude préalable au CRE a :

-produit un atlas cartographique situant sur le cours d'eau l'ensemble des ouvrages, seuils...

-préconisé les actions à mener sur ces ouvrages consistant à :

-diversifier la morphologie du lit,

-supprimer certains obstacles à la circulation des migrateurs,

-gérer les vannages...

Le calendrier:

-le relevé de terrain a été effectuée en août 2002 et les conclusions ont été présentée en juillet 2003.

-le contrat sera signé en avril 2004,

-les travaux sont prévus sur les 3 premières années du contrat 2004 -2006

Les conclusions de l'étude préalable au CRE notamment sur les ouvrages et seuils sont consultables au Syndicat de l'Ognon.

Coût 2003

Etude CRE (Voir action 3.1)	
Total action	€

Financement 2003

Etude CRE (Voir action 3.1)	
Total action	€

Perspectives 2004

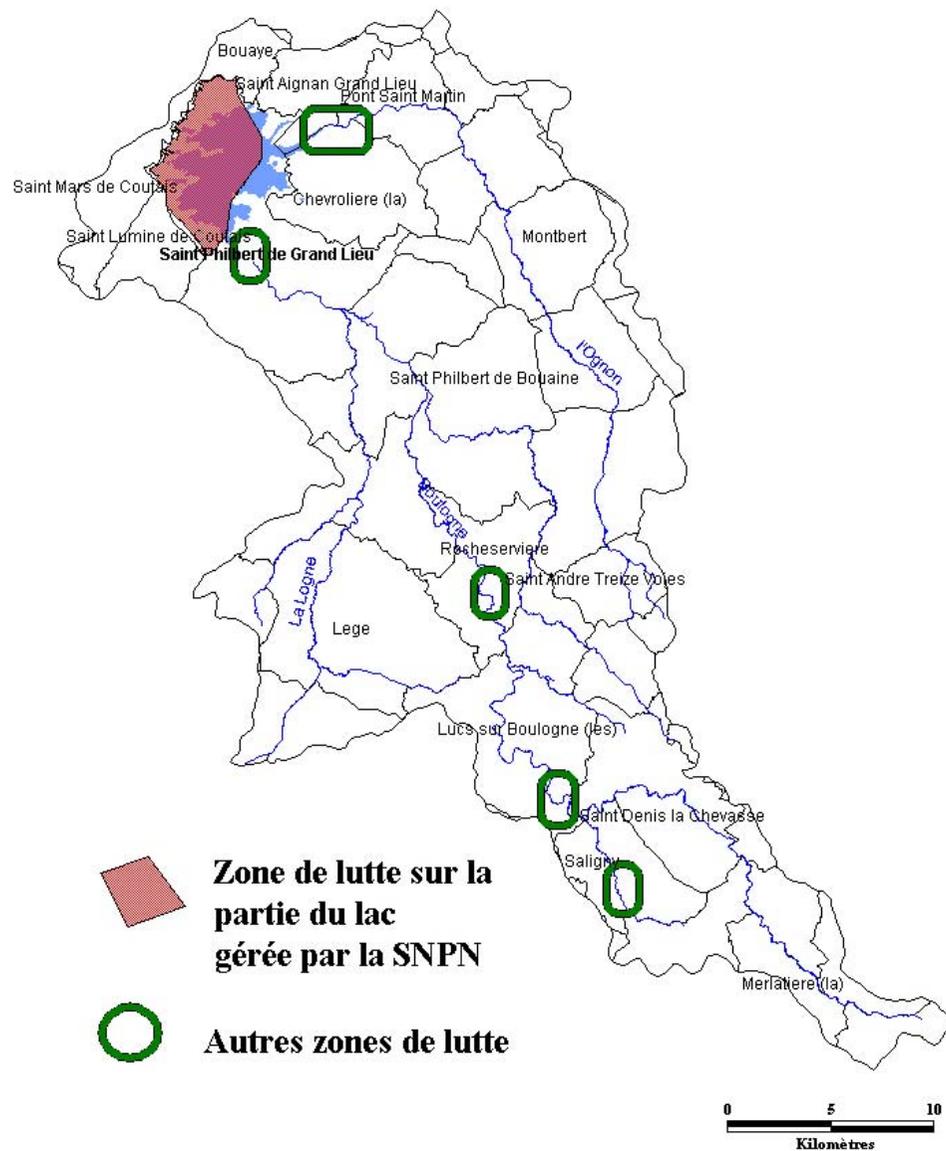
- Réaliser les travaux préconisés sur les ouvrages et seuils suivant l'étude préalable au CRE.

(Voir action 3.1)

Année 2003 et année 2004 : Travaux



Situation géographique





Action n°2.0

Lutte contre la prolifération des végétaux aquatiques envahissants sur le lac

Objectifs

- recréer un milieu favorable pour la faune et à la flore indigènes du lac de Grand Lieu,

Evaluation

Action : enlèvement des herbiers par arrachage mécanique sur la réserve du lac de Grand Lieu.

Indicateurs :

- Etat des lieux annuel (cartographie) sur l'envahissement des végétaux :
 - surface couverte par les herbiers (comparaison avant/après).
- Suivi des surfaces entretenues,
- Quantité de matière fraîche retirée de la zone traitée.

Situation géographique

La zone traitée correspond au secteur géré par la SNPN.(Voir cartographie ci-contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cartographie/ état des lieux											
travaux											
bilan											

OBSERVATIONS:

L'action n°2 est une action permanente, elle se déroule sur toute la durée du SAGE si nécessaire.

Cette action est complémentaire des actions menées par les deux syndicats de rivière (action 2.1 et 2.2) et la Fédération des chasseurs (2.3)

Contacts

☞ MAITRE D'OUVRAGE:

SNPN
15 rue de la Chateigneraie
44830 BOUAYE

Secrétaire Général:

Mr ECHAUBARD

☎ : 02.40.32.62.81

Conservateur de la réserve:

Mr BORET Patrice

☎ : 02.40.32.62.81

Evaluation année 2003

Le chantier a été réalisé :

-par un agent technique de la réserve,

Le matériel utilisé :

-une pelle flottante pour un arrachage mécanique,

le stockage des herbiers:

-les herbiers sont stockés sur berges,

le calendrier

-le chantier s'est tenu sur 2 mois (septembre et octobre),

le suivi

-le chantier a permis de traiter 15 Km de berges.

-une représentation cartographique au 1/25000^{ème} de l'état d'envahissement de la jussie est envoyée à la DI-REN (Direction Régionale de L'Environnement) chargée de la coordination de la cellule régionale.

La carte d'envahissement est consultable à la SNPN.

Coût 2003

Masse salariale et fonctionnement	7 500 €
	€
	€
Total action	7 500€

Financement 2003

SNPN	7 500€
Total action	7 500€

Perspectives 2004

-Programmer une campagne de traitement en 2004,

-Mise en place d'un protocole incluant l'exportation des végétaux arrachés hors zones inondables. (compostage, épandage sur terre agricole...)

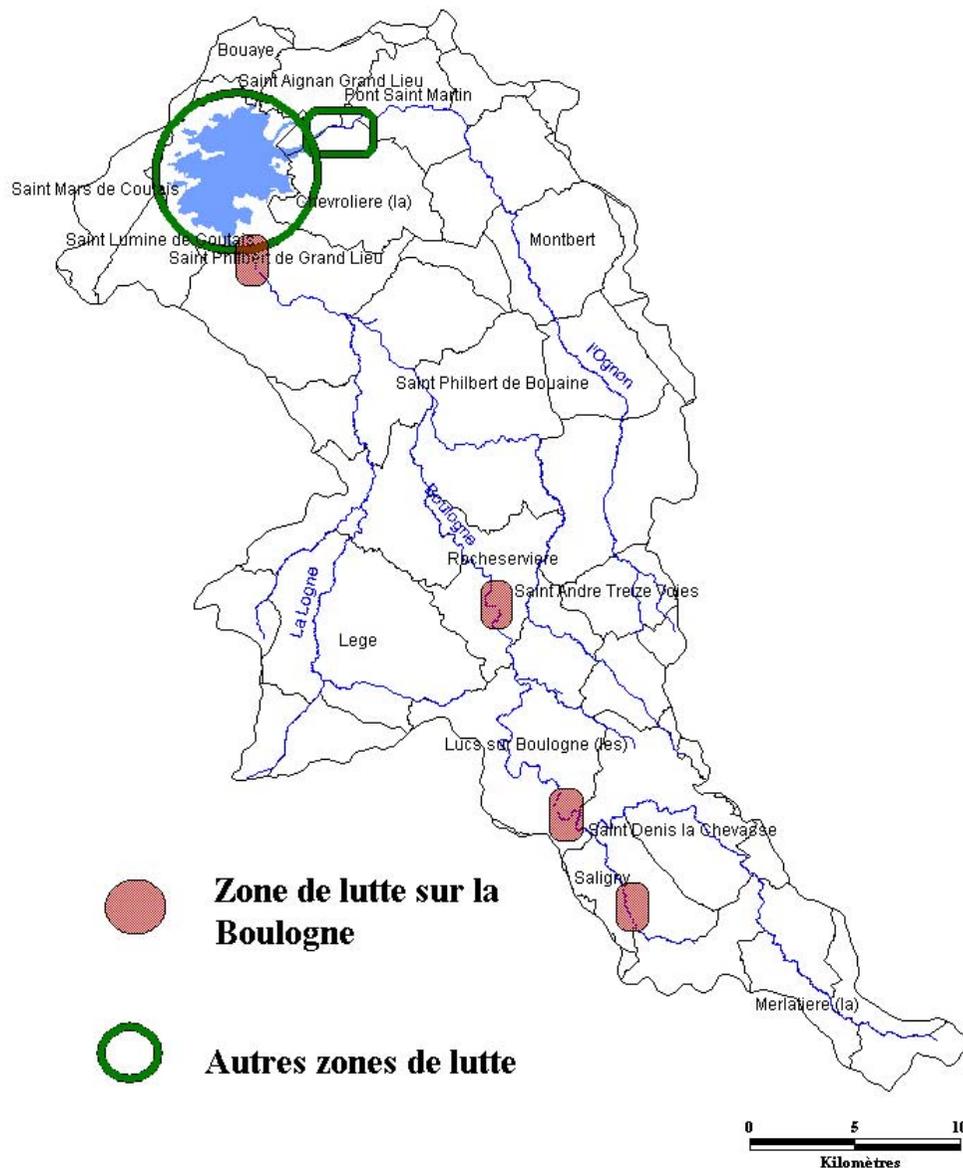


Situation géographique

Action n°2.1

Lutte contre la prolifération des végétaux aquatiques envahissants sur le BV de la Logne et la Boulogne

Année 2003 et année 2004 : Travaux





Action n°2.1

Lutte contre la prolifération des végétaux aquatiques envahissants sur le BV de la Logne et la Boulogne

Objectifs

- recréer un milieu favorable pour la faune et à la flore indigènes sur l'ensemble du bassin versant,
- éviter l'asphyxie du cours d'eau,
- favoriser l'écoulement des eaux,
- pérenniser l'activité pêche.

Evaluation

- Action :
- enlèvement des herbiers par arrachage manuel sur la logne et la Boulogne,
 - transport des herbiers par bateau
 - stockage et brûlage des herbiers

Indicateurs :

- Evolution (cartographie) de l'invasissement par les végétaux (état des lieux):
 - linéaire de cours d'eau envahi avant et après intervention,
 - surface de plan d'eau couvert.
- Evolution du linéaire entretenu,
- Quantité de matière fraîche retirée du cours d'eau.

Situation géographique

Un bilan (rapport d'activité) de l'action sera présenté à la CLE.
L'action se situe à l'aval de la Boulogne et sur plusieurs tronçons en partie amont (Voir cartographie ci contre).

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cartographie/ état des lieux											
travaux											
bilan											

OBSERVATION:

L'action n°2 est une action permanente, elle se déroule sur toute la durée du SAGE si nécessaire.
Cette action est intégrée au futur Contrat Restauration Entretien (Logne et Boulogne, action 3.0).
Elle est complémentaire des actions menées par la Fédération des chasseurs (action 2.3), la SNPN (2.0) et le syndicat de l'Ognon (2.2).

Contacts

☞ MAITRE D'OUVRAGE:

Syndicat Logne et Boulogne

Mairie

44310 St Philbert de Grand Lieu

Président:

Mr NAUD Claude

☎ : 02.40.78.09.17

Technicien de rivière:

Mr DESVERONNIERES Paul

☎ : 02.40.78.09.17

Evaluation année 2003

Campagne Jussie sur les marais du lac de Grand Lieu (Saint Philbert de Grand Lieu)

Le chantier a été réalisé par:

- le technicien de rivière (responsable du chantier),
- un agent de la commune de Saint Philbert de Grand Lieu,

Le matériel et méthode utilisé :

- Un bateau de la commune de Saint Philbert de Grand Lieu pour le transport des herbiers arrachés,
- Des sacs poubelles pour le stockage au sein du bateau afin d'éviter la dispersion par bouturage pendant le transport.

le stockage des herbiers:

- Les herbiers (50 kilos) ont été stockés sur un terrain communal.

le calendrier/suivi:

- Le chantier s'est déroulé du 21 au 26 juillet:
 - repérage en barque avec un employé communal
 - repérage à pied sur le marais du lac,
 - enlèvement des herbiers en embarcation avec un employé communal.
- Un passage de contrôle en septembre n'a pu être réalisé.
- une restitution cartographique et un rapport d'activité ont été envoyés à la DIREN en novembre.

Campagne Myriophylle

- Cette campagne de traitement nécessite une surveillance de l'ensemble du linéaire de la Logne et la Boulogne:
- 2 jours de surveillance et arrachage des pieds et herbiers isolés (50 Kg de matière fraîche) sur la Boulogne:
 - Saligny dans le Bourg,
 - Saint Denis la Chevasse à la Bignonnière,
 - Rocheservière à la Sauzaie

Une restitution cartographique et un rapport d'activité ont été envoyés à la DIREN en novembre.

Le dossier retraçant l'action 2003 dans le détail est consultable au syndicat Logne et Boulogne.

Coût 2003

Jussie (main d'œuvre)	450€
Myriophylle	400€
divers	50€
Total action	950€

Financement 2003

Commune St Philbert Gd Lieu	150€
Syndicat de rivière	800€
Total action	950€

Perspectives 2004

-Programmer une campagne en 2004 en fonction de la prolifération constatée en avril et mai de cette même année,

-action de sensibilisation du public.

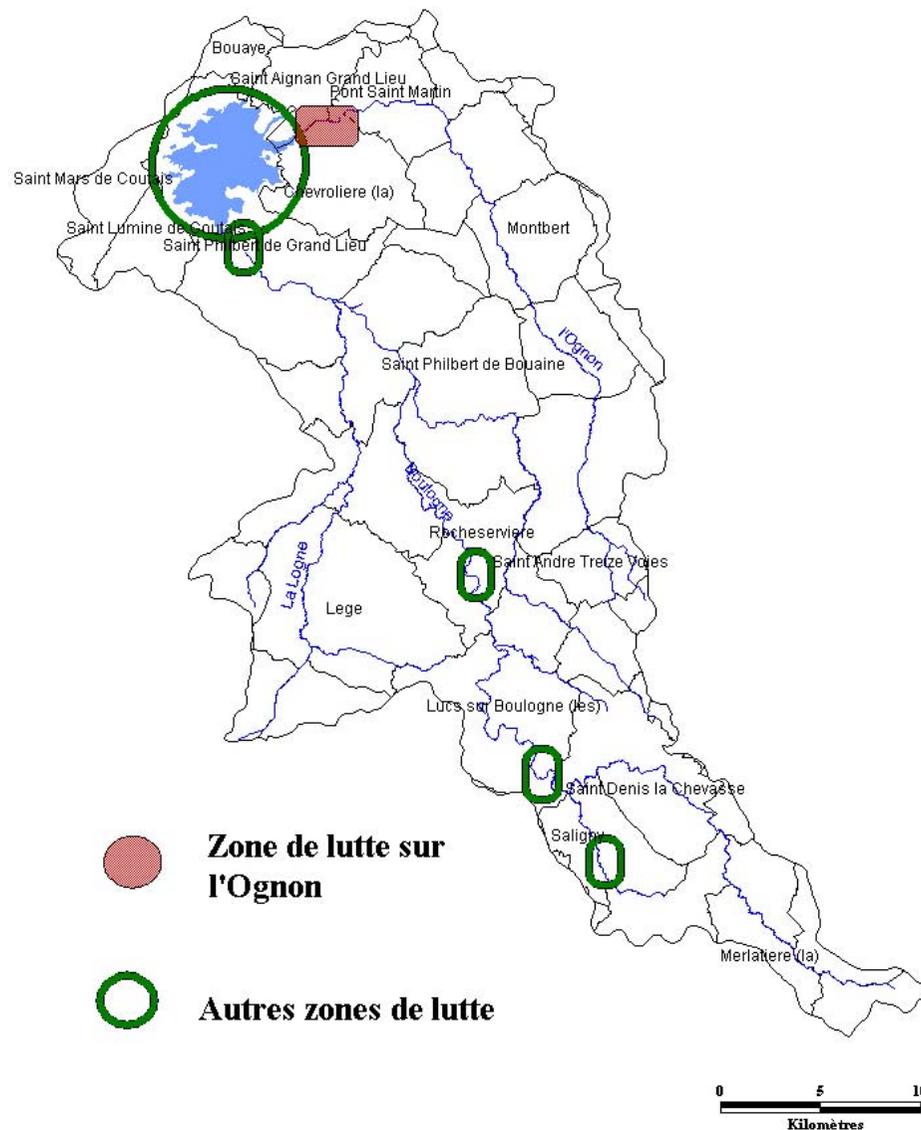


Situation géographique

Action n°2.2

Lutte contre la prolifération des végétaux aquatiques envahissants sur le BV de l'Ognon

Année 2003 et année 2004 : Travaux





Action n°2.2

Lutte contre la prolifération des végétaux aquatiques envahissants sur le BV de l'Ognon

Objectifs

- recréer un milieu favorable pour la faune et à la flore indigènes sur l'ensemble du bassin versant,
- éviter l'asphyxie du cours d'eau,
- favoriser l'écoulement des eaux,
- pérenniser l'activité pêche.

Evaluation

Action : -enlèvement des herbiers par arrachage manuel sur l'Ognon,
-transporter les herbiers par bateau,
-stocker et brûler des herbiers.

Indicateurs:

- Evolution (cartographie-état des lieux) de l'envahissement par les végétaux par :
 - linéaire de cours d'eau envahi ,
 - surface de plan d'eau couvert.
 - Evolution du linéaire entretenu,
 - Quantité de matière fraîche retirée du cours d'eau,
- Un bilan (rapport d'activité) de l'action sera présenté à la CLE.

Situation géographique

L'action se situe à l'aval du cours d'eau l'Ognon sur les communes de Pont Saint Martin, La Chevrolière et Saint Aignan de Grand Lieu (Voir cartographie ci contre).

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cartographie/ état des lieux											
travaux											
bilan											

OBSERVATIONS:

L'action n°2 est une action permanente, elle se déroule sur toute la durée du SAGE si nécessaire. Cette action est intégrée aux deux futurs Contrat Restauration Entretien (Logne et Boulogne 3.0 et Ognon 3.1). Elle est complémentaire des actions menées par la Fédération des chasseurs (Action 2.3), la SNPN (Action 2.0) et le syndicat Logne et Boulogne (Action 2.1).

Contacts

MAITRE D'OUVRAGE:

Syndicat de l'Ognon

Mairie

44118 La CHEVROLIERE

Présidente:

Mme VEYRAC Marie Joseph

☎ : 02.40.13.30.00

Technicien de rivière:

Mr CHARRUAU François

☎ : 02.40.78.09.17

Evaluation année 2003

L'arrachage manuel a été réalisé par trois agents :

- Le technicien de rivière (responsable du chantier),
- un stagiaire et un saisonnier,

le suivi/le calendrier

- En mai a été réalisé un état des lieux initial actualisé tout au long du chantier.
- Le chantier a débuté la semaine 25 et s'est prolongé durant toute la période estivale.
- Une restitution est envoyée auprès de la DIREN en novembre.
- 6 km de cours d'eau ont été entretenus, et 6 tonnes de matière fraîche ont été retirées du cours d'eau contre 1,5 tonne en 2002.

Le matériel utilisé :

- Un bateau de pêcheur professionnel du lac de Grand Lieu pour le transport des herbiers arrachés,
- Des sacs poubelles pour le stockage dans le bateau afin d'éviter la dispersion par bouturage pendant le transport.

le stockage des herbiers

- Les herbiers ont été stockés sur un terrain communal non inondable (terrain de l'ancienne station d'épuration de Pont Saint Martin). Ensuite ils ont été « retournés, brassés » afin qu'ils « grillent » complètement. Les plantes une fois séchées ont été transportées par les services techniques au dépôt de déchets verts de la commune.

Le dossier retraçant l'action 2003 dans le détail est consultable au syndicat de l'Ognon.

Coût 2003

Location bateau et carburant	680 €
Rémunération saisonniers	3 320 €
Rémunération tech. de rivière	8 750 €
Total action	12 750 €

Financement 2003

Agence de l'eau	300 €
Conseil Général	3 020 €
Syndicat de rivière	9 430 €
Total action	12 750 €

Perspectives 2004

- Programmer une campagne circonstanciée en 2004,
- Proposer la pose d'un barrage sur le cours d'eau.

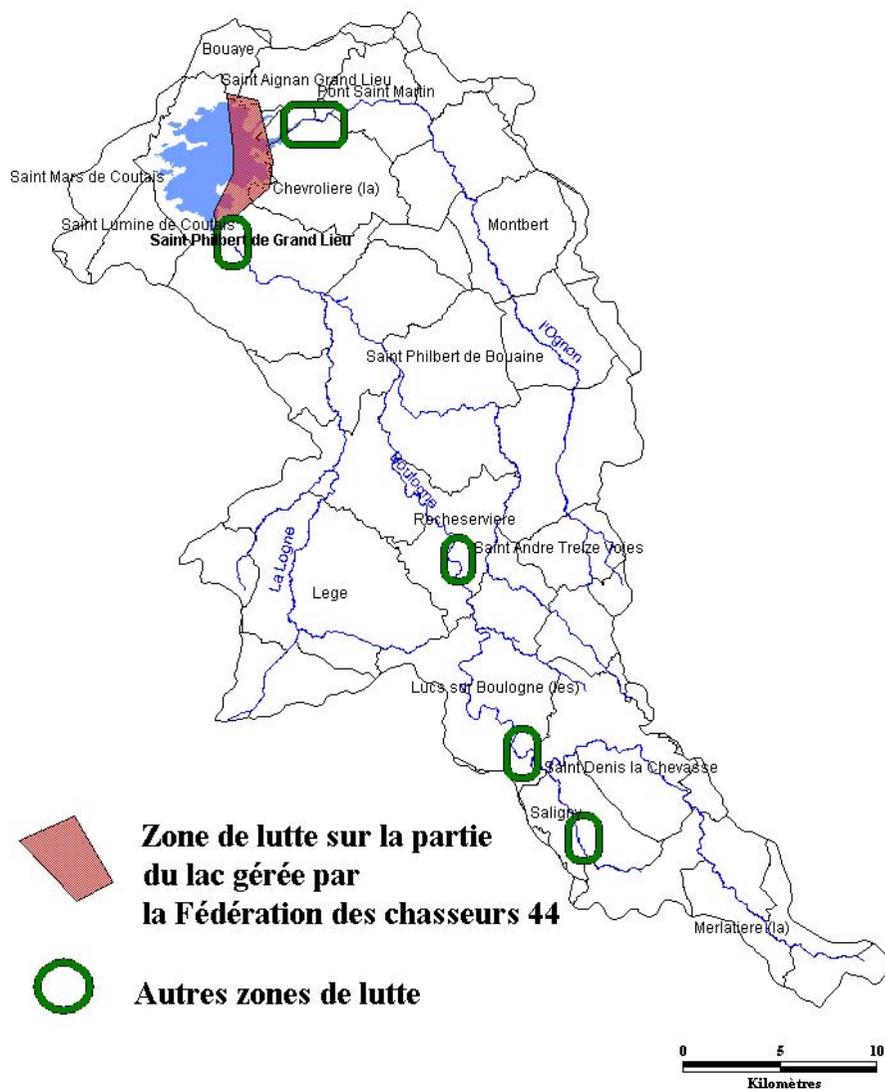


Situation géographique

Action n°2.3

Lutte contre la prolifération des végétaux aquatiques envahissants sur le lac

Année 2003 et année 2004 : Travaux





Action n° 2.3

Lutte contre la prolifération des végétaux aquatiques envahissants sur le lac

Objectifs

-recréer un milieu favorable pour la faune et la flore indigènes sur le lac de Grand Lieu,

Evaluation

Action : enlèvement des herbiers par arrachage manuel, et traitement chimique (si nécessaire) sur le territoire géré par la fédération des chasseurs de Loire Atlantique.

Indicateurs :

- ☞ Evolution (état des lieux-cartographie) de l'envahissement par les végétaux :
 - surface couverte par les herbiers avant et après intervention.
- ☞ Evolution des surfaces entretenues,
- ☞ Quantité de matière fraîche retirée de la zone traitée,
- ☞ Comptage des oiseaux présents sur la zones traitée.

Un bilan (rapport d'activité) de l'action sera présenté à la CLE.

Situation géographique

L'action se situe à l'aval du cours d'eau l'Ognon sur les communes de Pont Saint Martin, La Chevrolière et Saint Aignan de Grand Lieu (Voir cartographie ci contre).

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cartographie/ état des lieux											
travaux											
bilan											

OBSERVATION:

L'action n°2 est une action permanente, elle se déroule sur toute la durée du SAGE si nécessaire.

Cette action est complémentaire des actions menées par les deux syndicats de rivière (2.1 et 2.2) et la SNPN (2.0)

Contacts

☞ MAITRE D'OUVRAGE:

Fédération des Chasseurs 44
12 bis Bd François BLANCHO
BP 40413
44204 NANTES Cedex 2

Président:

Mr GUILLAUD Raymond

☎ : 02.40.89.59.25

Technicien de la fédération:

Mr SORIN Christophe

☎ : 06.84.05.37.82

Evaluation année 2003

Le chantier a été réalisé :

- par 5 agents (saisonniers),

Le matériel ou technique utilisé :

3 techniques:

manuel : -sur toutes la zone (sauf FC lac); 150 tonnes de matière fraîche ont été arrachées sur 6 ha.

mécanique : -à l'aide d'un tracto-pelle 30 tonnes ont été extraites au port d'hiver à Passay et à Pierres Aigües à Saint Aignan de Grand Lieu.

-à l'aide d'une pelle flottante 50 tonnes ont été extraites sur la zone FC lac 14.

chimique : -9 ha ont été traités au Round Up Biovert Aqua sur les prairies du Grand Bonhomme

Le stockage des herbiers

Sur 3 sites:

-Le port d'été à Passay,

-La rive d'une douve de la Presqu'île du Grand Bonhomme,

-un site de compostage sur la commune de Saint Philbert de Grand Lieu.

Le calendrier

L'action s'est déroulée de juillet à septembre.

Le suivi

Une représentation cartographique au 1/25000^{ème} de l'état d'envahissement de la jussie et un rapport d'activité seront envoyés à la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) chargée de la coordination de la cellule régionale.

La carte d'envahissement est consultable à la Fédération des chasseurs de Loire Atlantique.

Coût 2003

Location bateau et carburant	2 210 €
Rémunération saisonniers	24 373€
Rémunération technicien	4 000€
Traitement chimique et petit matériel	1 745€
Compostage	740€
Total action	33 068€

Financement 2003

Conseil Général	18 750€
Fédération des Chasseurs 44	14 378€
Total action	33 068€

Perspectives 2004

-Reconduire une campagne circonscrite en 2004,

-Assurer une action pérenne et coordonnée sur l'ensemble du Lac de Grand Lieu avec les autres maîtres d'ouvrages.

Action n° 3.0

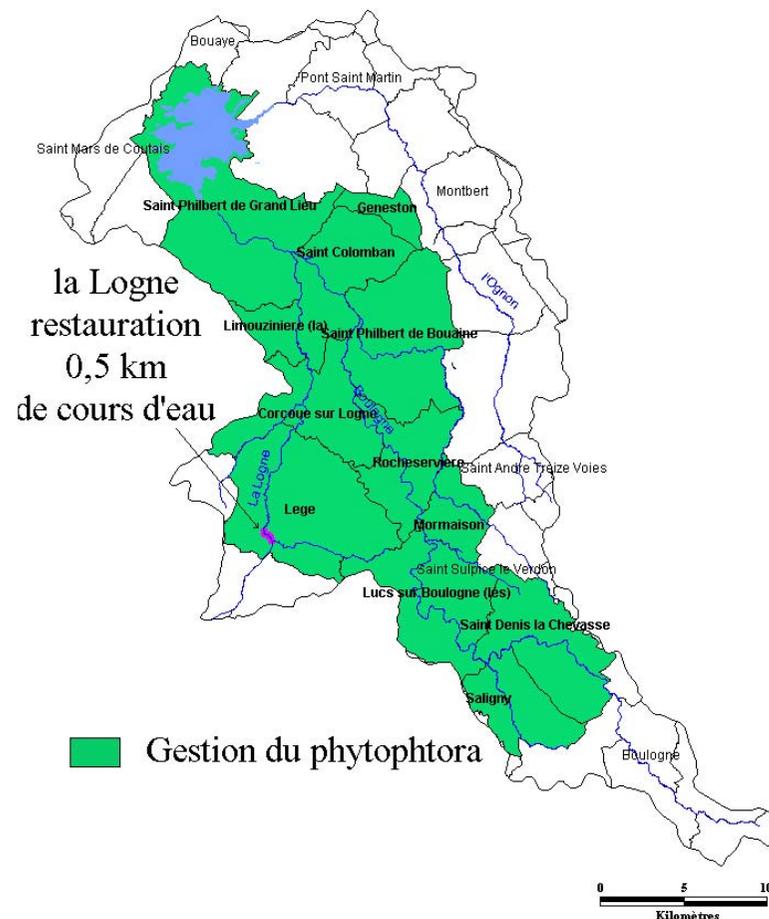
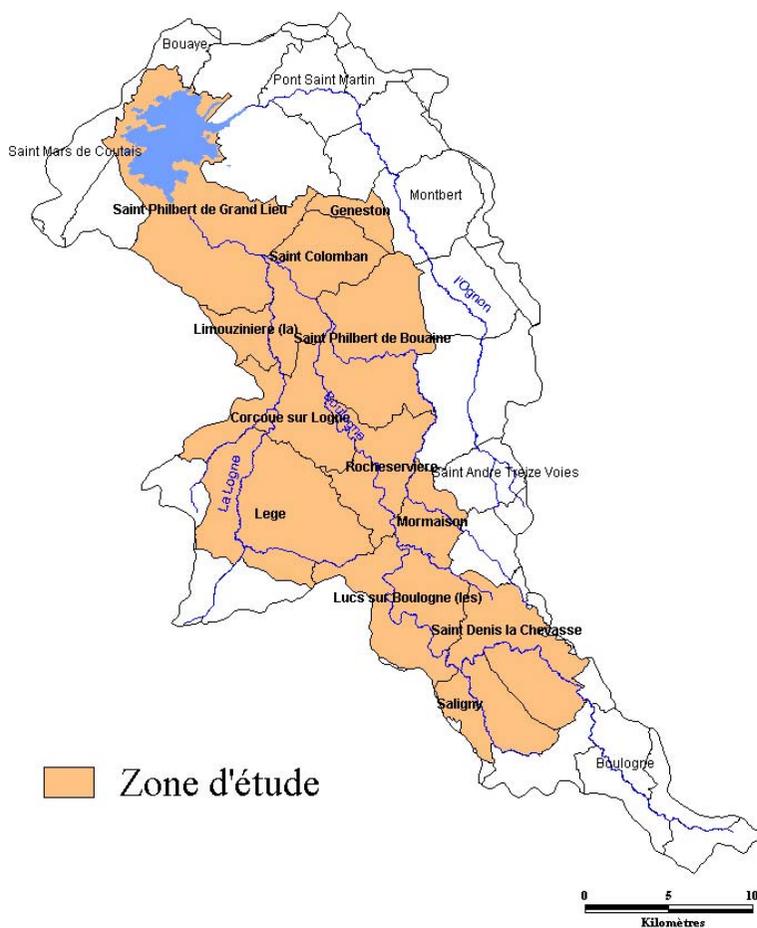
Programmation d'entretien régulier de la Logne et la Boulogne

Année 2003: Etude « Contrat restauration entretien » (CRE)

année 2004 : Travaux dans le cadre du Contrat (CRE)



Situation géographique





Action n° 3.0

Programmation d'entretien régulier de la Logne et la Boulogne

Objectifs

- Préserver et restaurer la ripisylve et ses fonctions (frein à l'écoulement en crue...),
- Restaurer la dynamique du milieu (stabilisation des berges...)
- Maintenir le tissu socio économique (mesure agri environnementale...)

Evaluation

Action : mise en place d'un programme de restauration et d'entretien sur 5 ans sur la Logne et la Boulogne,

Indicateurs (issus du CRE):

- Hydrologie,
- Qualité des eaux,
- Rétention des polluants,
- Habitats espèces, piscicoles,
- Protection des espèces et des habitats,
- Reproduction des population,
- Zones humides.

Situation géographique

Contrat élaboré sur l'ensemble du réseau hydrographique des communes adhérentes au syndicat Logne et Boulogne. (voir carte ci contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Etudes											
travaux			CRE	CRE	CRE	CRE	CRE	(CRE)	(CRE)	(CRE)	(CRE)
bilan											

OBSERVATIONS:

L'action n°3 est une action permanente, elle se déroule sur toute la durée du SAGE si nécessaire.

A partir de 2004, les actions d'entretien et de restauration seront programmées pour une durée de 5 ans (CRE). En 2009, il pourra être reconduit un deuxième CRE.

Un CRE Ognon est mis également en œuvre en 2004 (Action 3.1)

Contacts

MAITRE D'OUVRAGE:

Syndicat Logne et Boulogne

Mairie

44310 St Philbert de Grand Lieu

Président:

Mr NAUD Claude

☎ : 02.40.78.09.17

Technicien de rivière:

Mr DESVERONNIERES Paul

☎ : 02.40.78.09.17

Evaluation année 2003

ETUDE CRE:

L'étude préalable au CRE a été réalisée par:

- la DDAF 85,
- le bureau d'études HYDROCONCEPT,

L'étude a permis d'identifier...:

- les usages (agricoles, drainages, abreuvoirs, les plans d'eau, la pêche, les loisirs...)
- les conflits d'usages (Pêcheurs-riverains, assainissement-qualité piscicole, ...)
- les enjeux liés au bassin versant (économique, hydraulique, qualité, piscicole...)
- les objectifs liés aux enjeux (préserver la ripisylve, améliorer la qualité des eaux...)

...et de hiérarchiser les actions à entreprendre:

- la restauration des berges
- l'entretien des berges, l'aménagement des abreuvoirs,
- les plantations...

Une étude complémentaire du CRE sur la Logne à Legé a été réalisée. La restauration de la Logne est prévue en 2004, selon les conclusions de l'étude.

L'étude préalable au CRE est consultable au syndicat de la Logne et la Boulogne

CHANTIER D'ENTRETIEN:

L'entretien de la Logne et la Boulogne se poursuit. En 2003, l'entretien s'est porté sur l'abattage des aulnes atteints par le phytophthora (campagne réalisée par le technicien de rivière).

Des chantiers d'entretien ont été réalisés par le chantier d'insertion du CAPL (Centre d'Animation en Pays de Logne) sur la Boulogne à Saint Philbert de Grand Lieu et sur la Logne à Legé pour un coût total de 2775 €.

Le rapport des différents chantiers sont consultables au syndicat Logne et Boulogne.

Coût 2003

Etude CRE	21 870€
Chantier CAPL	2 775€
Total action	24 645€

Financement 2003

Agence de l'eau (étude et fonct.)	10 935€
Région des Pays de la Loire (étude)	1 555€
Conseil Général 44 (chantier)	2 220€
Syndicat de rivière	9 935€
Total action	24 645€

Perspectives 2004

Restauration sur la Logne et la Boulogne:

- gestion du phytophthora de l'aulne,
- la restauration de la Logne à Legé.
- plantations,
- mise en place d'abreuvoirs.

(également voir : aménagement piscicole (action 1.1); contrôle de la prolifération de la jussie (action 2.1); restauration des ruisseaux, (action 4.0))

Action n° 3.1

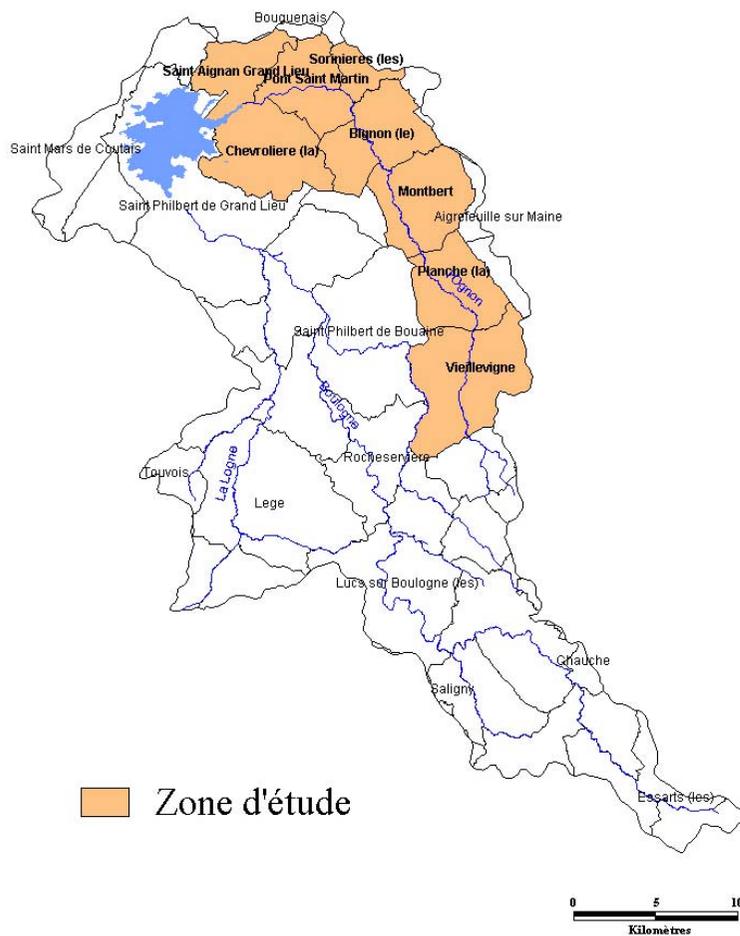
Programmation d'entretien régulier de l'Ognon

Année 2003: Etude « Contrat restauration entretien » (CRE)

année 2004 : Travaux dans le cadre du Contrat (CRE)



Situation géographique





Action n° 3.1 Programme d'entretien régulier de l'Ognon

Objectifs

- Préserver et restaurer la ripisylve et ses fonctions (frein à l'écoulement en crue,
- Restaurer la dynamique du milieu (stabilisation des berges...)
- Maintenir le tissu socio économique (mesure agri environnementale...)

Evaluation

Action : mise en place d'un programme de restauration et d'entretien sur 5 ans sur l'Ognon,

Indicateurs (issus du CRE):

- Hydrologie,
- Qualité des eaux,
- Rétention des polluants,
- Habitats espèces, piscicoles,
- Protection des espèces et des habitats,
- Reproduction des populations,
- Zones humides.

Situation géographique

Contrat élaboré sur l'ensemble du réseau hydrographique des communes adhérentes au syndicat de l'Ognon.(voir carte ci contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
études											
travaux			CRE	CRE	CRE	CRE	CRE	(CRE)	(CRE)	(CRE)	(CRE)
bilan											

OBSERVATIONS:

L'action n°3 est une action permanente, elle se déroule sur toute la durée du SAGE si nécessaire.

A partir de 2004, les actions d'entretien et de restauration seront programmées pour une durée de 5 ans (CRE).En 2009, il pourra être reconduit un deuxième CRE .

Un CRE Logne et Boulogne est mis également en œuvre en 2004 (action 3.0)

Contacts

☞ MAITRE D'OUVRAGE:

Syndicat de L'Ognon

Mairie

44118 La CHEVROLIERE

Présidente:

Mme VEYRAC Marie Joseph

☎: 02.40.13.30.00

Technicien de rivière:

Mr CHARRUAU François

☎: 02.40.78.09.17

Evaluation année 2003

ETUDE CRE

L'étude préalable au CRE a été réalisée par:

- le bureau d'études HYDROCONCEPT,

L'étude a permis d'identifier...:

- les usages (agricoles, drainages, abreuvoirs, les plans d'eau, la pêche, les loisirs...)
- les conflits d'usages (Pêcheurs-riverains, assainissement-qualité piscicole, ...)
- les enjeux liés au bassin versant (économique, hydraulique, qualité, piscicole...)
- les objectifs liés aux enjeux (préserver la ripisylve, améliorer la qualité des eaux...)

...et hiérarchiser les actions à entreprendre:

- la restauration des berges
- l'entretien des berges, l'aménagement des abreuvoirs,
- les plantations...

L'étude préalable au CRE est consultable au syndicat de l'Ognon.

CHANTIER D'ENTRETIEN

Comme chaque année l'entretien de l'Ognon se poursuit. En 2003, ce sont 2.3 Km de cours d'eau qui ont été entretenus sur la commune de la Planche (hors contrat restauration entretien). Le chantier a été réalisé par l'association AIDERA pour un coût de 4 600 €.

Le rapport du chantier est consultable au syndicat de l'Ognon.

Coût 2003

Etude	15 367 €
chantier	4 600€
Total action	19 967€

Financement 2003

Agence de l'eau (étude)	7 680 €
Conseil Général (étude et chantier)	3 900 €
Syndicat de L'Ognon	8 387 €
Total action	19 967€

Perspectives 2004

Restauration sur l'Ognon:

- sur la commune de Montbert (5,9 km : recépage, phytopythora de l'aune...)
- plantations,
- mise en place d'abreuvoirs.

(également voir : aménagement piscicole (action 1.1); contrôle de la prolifération de la jussie (action 2.1))



Situation géographique

Action n°4.0

Programmation de restauration des ruisseaux sur le bassin versant de la Logne et la Boulogne

Année 2003: Etude « Contrat restauration entretien » (CRE)

année 2004 : Travaux dans le cadre du Contrat (CRE)





Action n°4.0

Programmation de restauration des ruisseaux sur le BV de la Logne et la Boulogne

Objectifs

- Préserver et restaurer la ripisylve et ses fonctions (frein à l'écoulement en crue...),
- Restaurer la dynamique du milieu (stabilisation des berges...)
- Maintenir le tissu économique (mesure agri environnementale...)

Evaluation

Action : mise en place d'un programme de restauration et d'entretien sur 5 ans des ruisseaux (inscrit au SAGE) par l'intermédiaire du CRE Logne et Boulogne,

Indicateurs (issus du CRE):

- Hydrologie,
- Qualité des eaux,
- Rétention des polluants,
- Protection des espèces et des habitats,
- Zones humides.

Un bilan (rapport d'activité) des actions sera présenté annuellement à la CLE.

Situation géographique

Contrat élaboré sur l'ensemble du réseau hydrographique des communes adhérentes au syndicat Logne et Boulogne. (voir carte ci contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Etudes											
travaux			CRE	CRE	CRE	CRE	CRE	(CRE)	(CRE)	(CRE)	(CRE)
bilan											

OBSERVATION:

L'action n°4 est une action permanente, elle se déroule sur toute la durée du SAGE si nécessaire.

A partir de 2004, les actions de restauration sur les ruisseaux seront programmées pour une durée de 5 ans (CRE). En 2009, il pourra être reconduit un deuxième CRE.

Contacts

☞ MAITRE D'OUVRAGE:

Syndicat Logne et Boulogne

Mairie

44310 St Philbert de Grand Lieu

Président:

Mr NAUD Claude

☎ : 02.40.78.09.17

Technicien de rivière:

Mr DESVERONNIERES Paul

☎ : 02.40.78.09.17

Evaluation année 2003

L'étude préalable au CRE a été réalisée par:

- la DDAF 85,
- le bureau d'études HYDROCONCEPT,

L'étude a permis d'identifier...:

- les usages (agricoles, drainages, abreuvoirs, les plans d'eau, la pêche, les loisirs...)
- les conflits d'usages (Pêcheurs-riverains, assainissement-qualité piscicole, ...)
- les enjeux liés au bassin versant (économique, hydraulique, qualité, piscicole...)
- les objectifs liés aux enjeux (préserver la ripisylve, améliorer la qualité des eaux...)

...et hiérarchiser les actions à entreprendre:

- la restauration des berges
- l'entretien des berges, l'aménagement des abreuvoirs,
- les plantations...

L'étude préalable au CRE est consultable au syndicat de la Logne et la Boulogne

La restauration des ruisseaux se poursuit. En 2003, ce sont 9.8 Km de cours d'eau qui ont été restaurés sur les communes du syndicat (hors contrat restauration entretien). Les chantiers ont été réalisés par les associations CAPL, CAP NORD VENDEE et le syndicat.

Coût 2003

Chantiers de restauration	19 833 €
Total action	19 833 €

Financement 2003

Conseil Général 44	5 500 €
Syndicat de rivière	14 333 €
Total action	19 833 €

Perspectives 2004

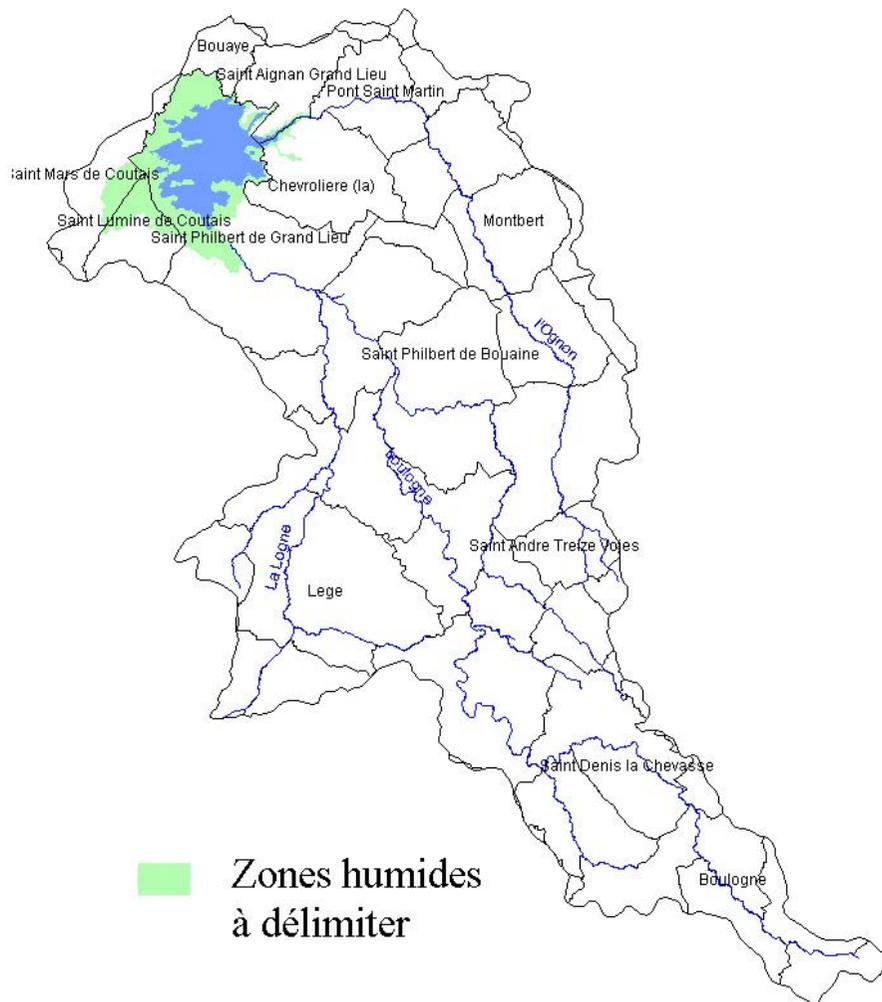
Travaux de restauration de l'Issoire, de la Gergue et de la Rue:
- 17 km de cours d'eau,

(également voir : aménagement piscicole, action 1.1; contrôle de la prolifération de la jussie, action 2.1; restauration des ruisseaux, action 4.0)

Année 2004 : Etude (délimitation des ZH)



Situation géographique



Zones humides à délimiter

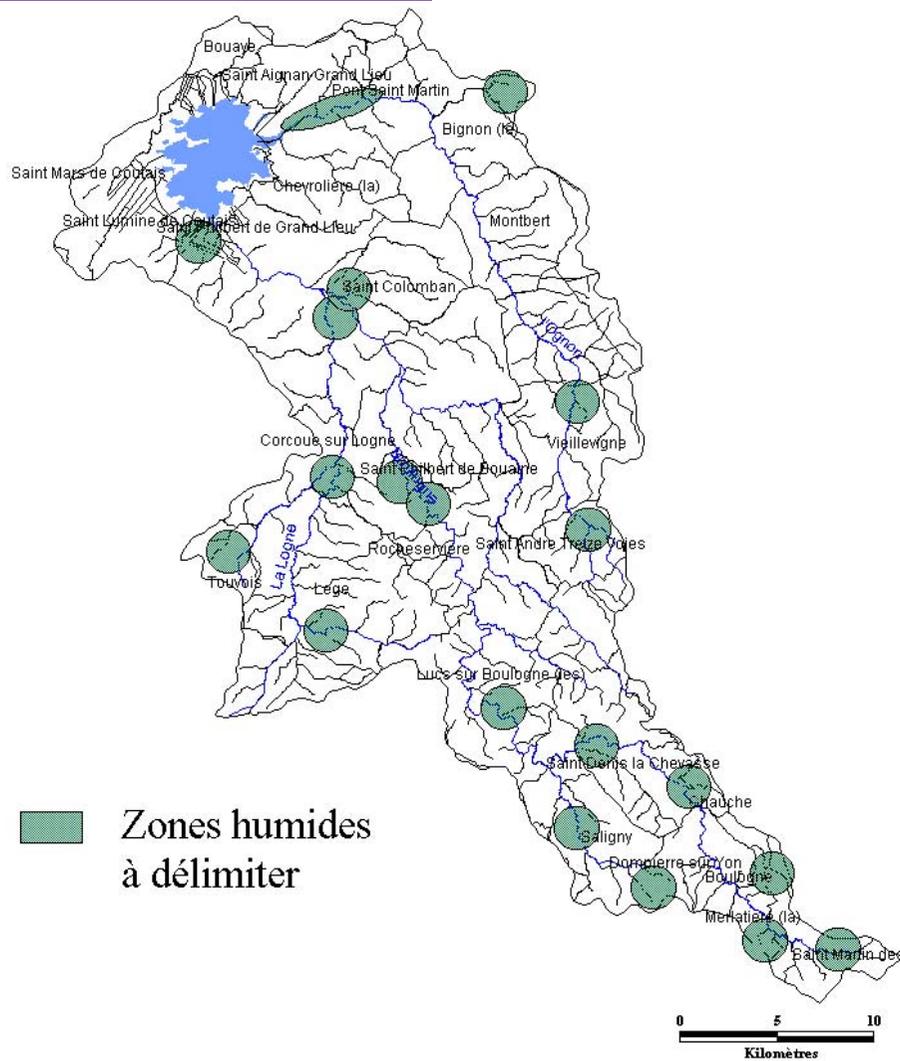


Échelle: 1:250 000

Année 2004 : Etude (délimitation des ZH)



Situation géographique



Action n° 6.0

Préservation et restauration des zones humides sur le périmètre du SAGE



Préservation, restauration des zones humides remarquables

Objectifs

- préserver et valoriser les zones humides du bassin versant présentant un intérêt écologique, conformément aux préconisations du SDAGE Loire Bretagne.

Evaluation

Actions : sur l'ensemble du bassin versant :

- délimitation précise de la zone humide
- propositions de mesures incitatives.

Indicateurs :

- nombre de zones délimitées
- nombre de zones ayant un protocole de gestion.

Les délimitations et les propositions de gestion seront présentées à la CLE.

Situation géographique

Sur l'ensemble du bassin versant (voir carte ci contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Etudes/ délimitation											
Propositions incitatives											
Mise en œuvre des propositions											

OBSERVATIONS:

Voir aussi action 5.0

Contacts

MAITRE D'OUVRAGE:

Syndicat Logne et Boulogne

Syndicat de L'Ognon

Mairie

44310 St Philbert de Grand Lieu

Tech. de rivière syndicat Logne:

Mr DESVERONNIERES Paul

☎ : 02.40.78.09.17

Tech. de rivière syndicat Ognon:

Mr CHARRUAU François

☎ : 02.40.78.09.17

Evaluation année 2003

L'action 6.0 n'a pas débuté.

Coût 2003

Total action	€

Financement 2003

Total action	€

Perspectives 2004

Les groupes locaux seront constitués pour :

- délimiter les zones humides,
- proposer des protocoles de gestion.

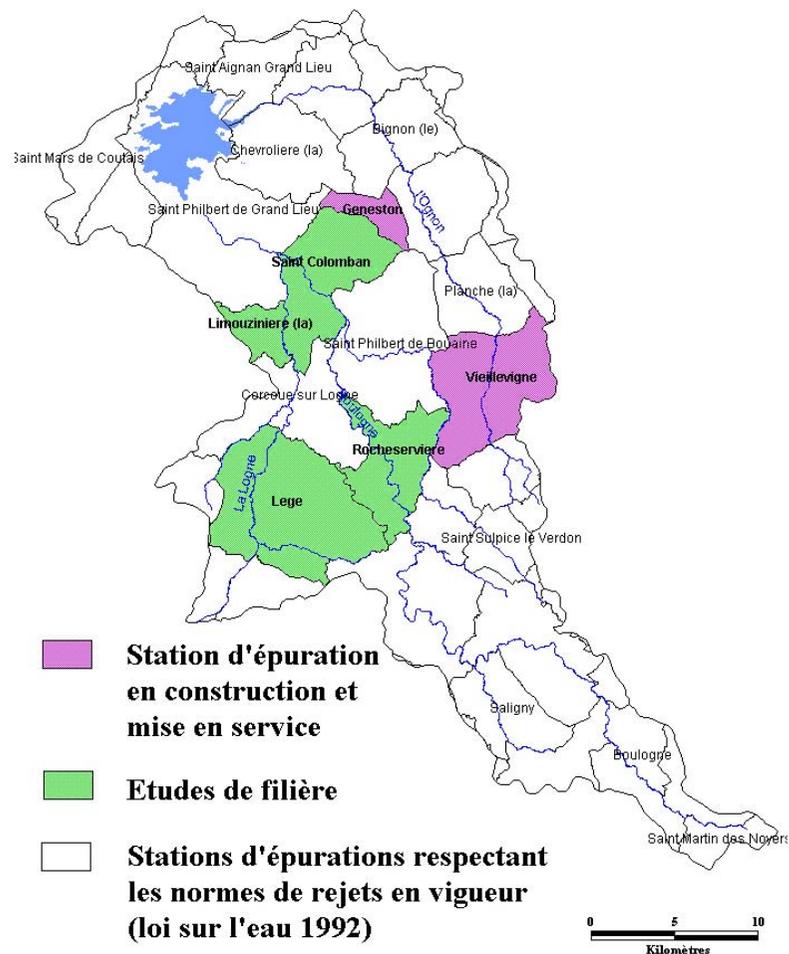
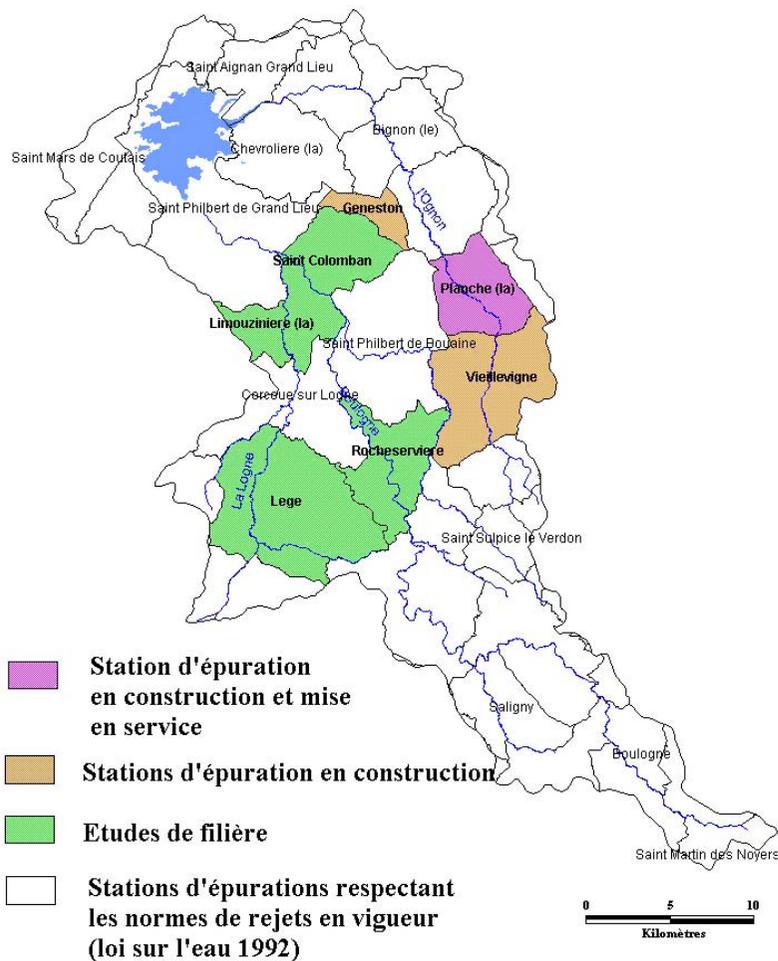


Situation géographique

Action n°7.0
Assainissement Collectif

année 2003

année 2004





Action n° 7.0 Assainissement des collectivités

Objectifs

Améliorer la qualité des eaux en étiage.
L'objectif réglementaire pour tous les points nodaux et sur les cours d'eau du bassin versant est la classe 2 (qualité moyenne) pour les altérations suivantes: matières organiques et oxydables, produits azotés et produits phosphorés.

Evaluation

Actions :

Collecte des eaux usées des collectivités (renouvellement du réseau et création ou modernisation des stations d'épuration)

Indicateurs :

- Nombre de communes ayant réalisé leur zonage d'assainissement,
- Nombre de stations obsolètes,
- Nombre de stations en construction,
- Nombre de stations nouvelles,
- Nombre de stations assurant un non rejet en période d'étiage,
- Nombre de stations ayant un traitement du phosphore,

Le bilan des travaux réalisés en assainissement sera présenté à la CLE.

Situation géographique

Sur l'ensemble du périmètre du SAGE. (voir carte ci contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Etude de filière											
Création/aménagement de stations d'épuration											
Etudes de réseau											
bilan											

OBSERVATIONS:

Contacts

MAITRE D'OUVRAGE:

Les 43 communes présentes sur le périmètre du SAGE.

Evaluation année 2003

Le zonage d'assainissement et les stations d'épuration:

Le tableau ci-dessous présente la situation en décembre 2003:

Département	Communes	Zonage d'assainissement	Etude diagnostique et filière de traitement	Construction de la Station d'épuration	Mise en fonctionnement de la station d'épuration
Vendée	La Merlatière				
	Boulogne				
	Rocheservière				
Loire Atlantique	Saint Coloman				
	La Limouzinière				
	Legé				
	La Planche				
	Vieillevigne				
	Geneston				
	Le Bignon				

Les communes non citées ont réalisé toutes leurs études (zonages) et leur station d'épuration présente un bon fonctionnement. Elle n'ont pas besoin de revoir dans l'immédiat leur assainissement collectif.(hors réseau de collecte)

Coût 2003

Selon les communes	
Total action	€

Financement 2003

Total action	€

Perspectives 2004

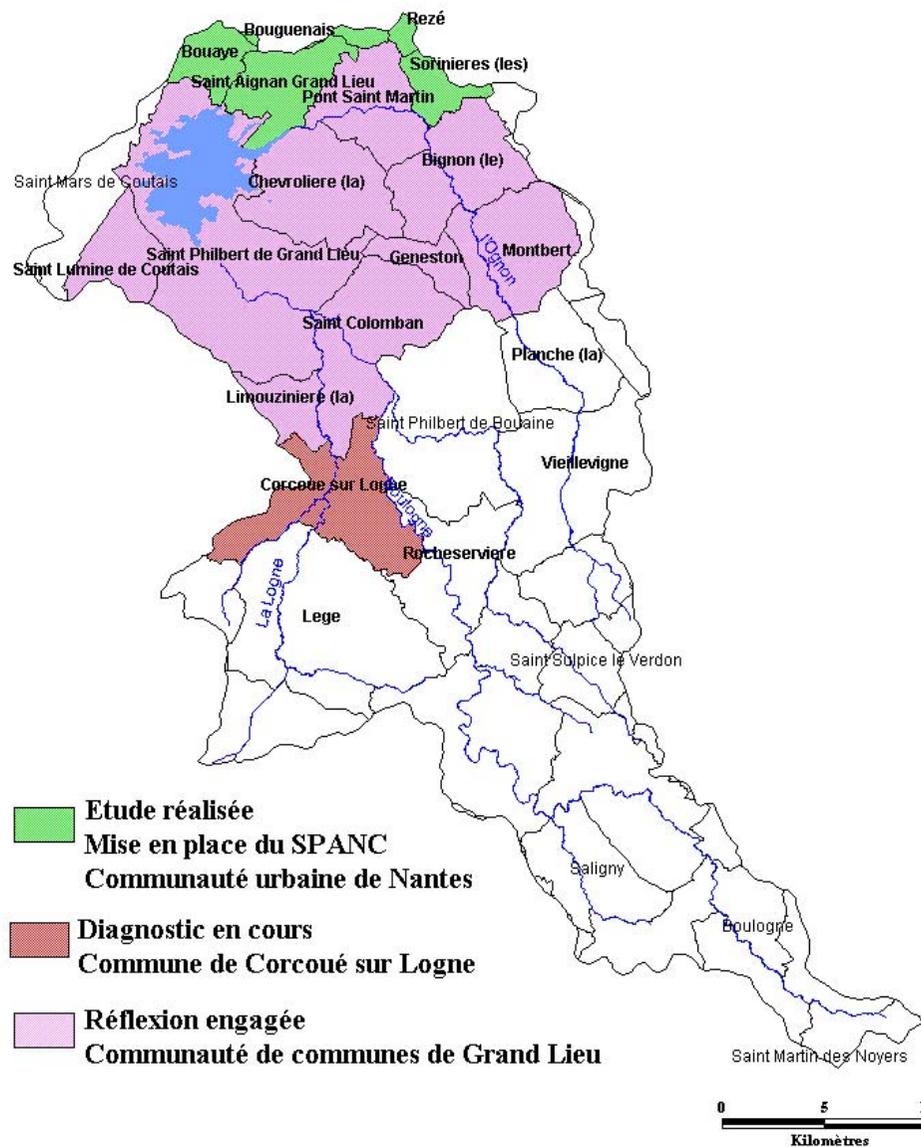
- Mettre en conformité les stations d'épuration avec les exigences du SAGE pour le traitement du phosphore,
- Mettre en conformité les stations d'épuration avec les exigences du SAGE pour le non rejet en étiage (enquête auprès des collectivités).



Situation géographique

Action n°7.1
Assainissement Autonome

année 2004 : Etudes et Travaux





Amélioration de la qualité des eaux des cours d'eau

Action n°7.1: Assainissement autonome

Objectifs

Améliorer la qualité des eaux en étiage
L'objectif réglementaire pour tous les points nodaux et sur les cours d'eau du bassin versant est la classe 2 (qualité moyenne) pour les altérations suivantes: matières organiques et oxydables, produits azotés et produits phosphorés.

Evaluation

Actions :

- Création ou aménagement du système de collecte et des filières de traitement des eaux usées domestiques non raccordées au réseau public d'assainissement.
- Création de SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Indicateurs :

- Nombre d'installations contrôlées,
- Nombre de SPANC créés,

Le bilan des travaux réalisés en assainissement sera présenté à la CLE.

Situation géographique

Sur l'ensemble du périmètre du SAGE. (voir carte ci contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Création de SPANC											
Contrôle des filières des nouvelles constructions	hors spanc	hors spanc	hors spanc	hors spanc							
Réhabilitation des filières du bâtis anciens	hors spanc	hors spanc	hors spanc	hors spanc							
bilan											

OBSERVATIONS:

Contacts

☞ MAITRE D'OUVRAGE:

Les 43 communes ou intercommunalités présentes sur le périmètre du SAGE.

Evaluation année 2003

Création du Service

Communauté de Grand Lieu:

-Constitution d'un groupement au second semestre 2003 pour passer un marché global pour les 9 communes avec un prestataire de services pour la mise en place des SPANC (service Public d'assainissement non collectif).

La commune de Corcoué sur Logne

-Création d'un SPANC en cours à l'issue d'une étude réalisée en 2003 par un bureau d'études.

Création du service et mise en oeuvre

-La Communauté Urbaine de Nantes

- a effectué le recensement du nombre d'assainissements autonomes,
- étude actuellement les modalités de mise en œuvre du service (nombre de personnes et organisation),
- a choisi un seul service pour les 29 communes car elle a la compétence.

Les autres groupements de communes ou communes n'ont pas entamé de réflexion sur ce service qui doit être mis en place d'ici le 31 décembre 2005 (loi sur l'eau 3 janvier 1992)).

Coût 2003

Selon les EPCI et Communes	
Total action	€

Financement 2003

Total action	€

Perspectives 2004

- Mener une campagne d'information sur l'ensemble du bassin versant,
- Encourager l'étude et la mise en œuvre de l'assainissement non collectif.



Action n° 7.2 Assainissement des industries

Objectifs

Améliorer la qualité des eaux en étiage:
L'objectif réglementaire pour tous les points nodaux et sur les cours d'eau du bassin versant est la classe 2 (qualité moyenne) pour les altérations suivantes: matières organiques et oxydables, produits azotés et produits phosphorés.

Evaluation

Actions :

Collecte des eaux usées des entreprises (création ou aménagement des infrastructures de traitement)

Indicateurs :

- Nombre d'entreprises ayant des infrastructures conformes aux exigences,
- Nombre d'entreprises n'ayant pas de structures conformes aux exigences.

Le bilan des travaux réalisés en assainissement sera présenté à la CLE.

Situation géographique

Sur l'ensemble du périmètre du SAGE.(voir carte ci contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Création/aménagement des Infrastructures de traitement											
bilan											

OBSERVATIONS:

Contacts

☞ MAITRE D'OUVRAGE:

Les industries présentes sur le périmètre du SAGE

Le CET de Grand Landes.

Evaluation année 2003

Pas d'évaluation réalisée

Coût 2003

Total action	€

Financement 2003

Total action	€

Perspectives 2004

- Recenser les filières en place des industries présentes sur le bassin versant,
- Sensibiliser et conseiller les entreprises et les collectivités gestionnaires de zones d'activités industrielles.

Action n°7.3 Gestion des effluents viticoles

année 2004 : Etudes et travaux dans les exploitations



Situation géographique





Action n° 7.3 Gestion des effluents viticoles

Objectifs

Améliorer la qualité des eaux en étiage
L'objectif réglementaire pour tous les points nodaux et sur les cours d'eau du bassin versant est la classe 2 (qualité moyenne) pour les altérations suivantes: matières organiques et oxydables, produits azotés et produits phosphorés.

Evaluation

Actions :

- Création ou aménagement du système de collecte, de stockage et d'épandage sur des terres agricoles des effluents viticoles,
- Communication en direction des acteurs concernés.

Indicateurs :

- Nombre de fosses de stockage créées,
- Nombre de plans d'épandage,
- Nombre de plans ou outils de communication élaborés.

Le bilan des travaux réalisés en viticulture seront présentés à la CLE.

Situation géographique

Sur le canton de Bouaye et sur le canton d'Aigrefeuille.(voir carte ci contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Etudes sur les exploitations											
Travaux dans les exploitations											
Communication/ réunion d'information											
Bilan/ Evaluation											

OBSERVATIONS:

Contacts

MAITRE D'OUVRAGE:

CHAMBRE D'AGRICULTURE
8 avenue Général LECLERC
44190 CLISSON

Technicienne chambre Agriculture:

Mme BRANGEON Catherine
☎ : 02.51.71.52.52

Evaluation année 2003

Une Information sur les Opérations Groupées a été réalisée par la chambre d'agriculture 44 :

Elle a débuté sur les cantons de Bouaye et d'Aigrefeuille.

-Réunion pour les viticulteurs présentant:

- la réglementation en vigueur (réunion d'information à Bouaye et Aigrefeuille sur Maine en décembre),
- les aides (Agence de l'eau, de la Région et du Conseil Général 44),
- des options techniques possibles pour le stockage et le traitement des effluents.

-recensement des adhésions individuelles aux opérations concertées.

Coût 2003

Animation réunion	1500 €
Total action	1 500 €

Financement 2003

Chambre Agriculture	1 500 €
Total action	1 500 €

Perspectives 2004

- Dépôt des dossiers par les exploitants pour l'opération groupée des travaux,
- Commencer l'étude des exploitations viticoles (calcul du volume de stockage, le projet de plate forme, le projet de stockage),



Situation géographique





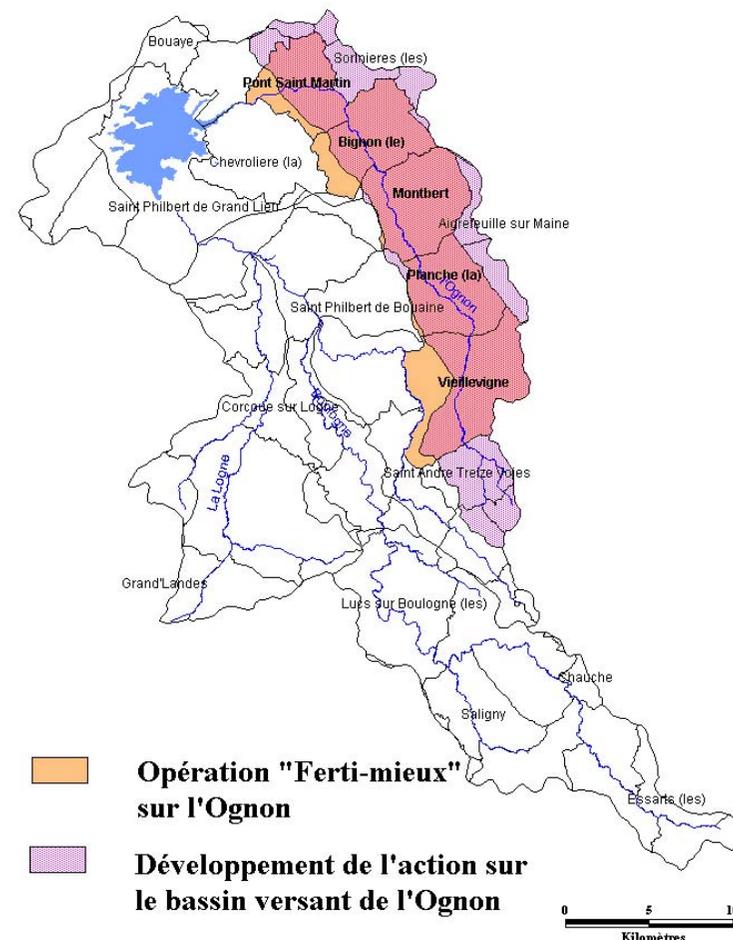
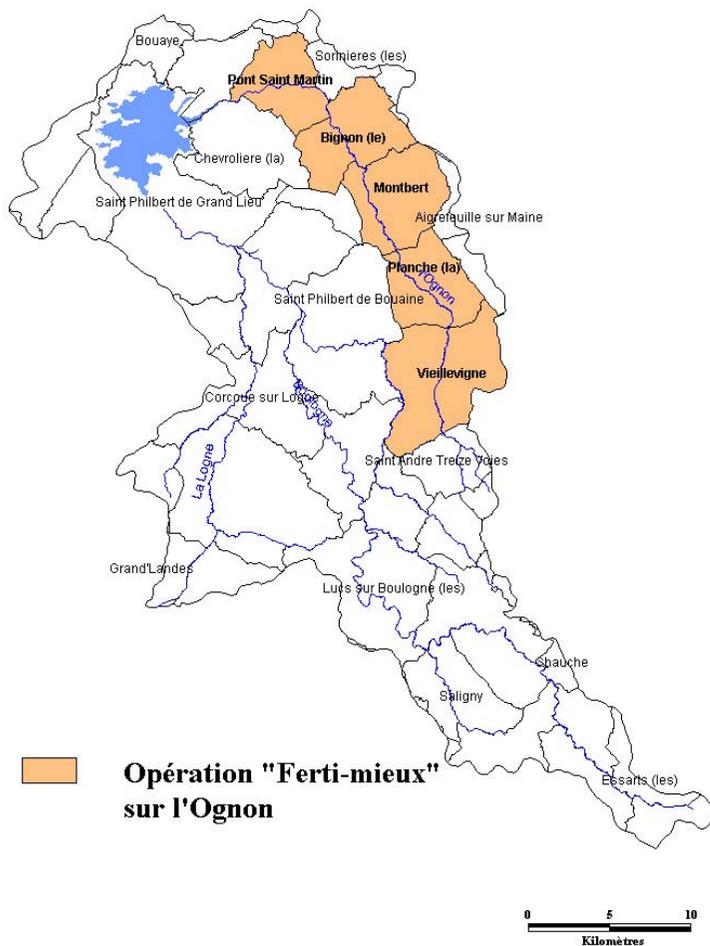
Situation géographique

Action n°9.0

Optimisation des usages agricoles des produits phytosanitaires BV de l'Ognon

année 2003 : Re conduite de l'opération ferti mieux

année 2004 : Extension de l'opération





Action n°9.0

Optimisation des usages agricoles des produits phytosanitaires BV Ognon

Objectifs

Améliorer la qualité des eaux
Réduction des teneurs en pesticides, l'objectif de qualité fixé peut être celui préconisé dans le SDAGE Loire Bretagne: somme des concentrations des matières actives mesurées <2µg/l (aux points nodaux).

Evaluation

Actions

- Sensibilisation à l'utilisation raisonnée des pesticides,
- Promotion des techniques alternatives de désherbage ,
- Réglage des pulvérisateurs.

Indicateurs :

- Nombre de traitements phytosanitaires par culture,
- Nombre de pulvérisateurs réglés,
- Nombre de pulvérisateurs avec une cuve de rinçage intégrée,
- Nombre d'exploitations gérant les traitements en fonction du risque parcellaire,
- Nombre d'agriculteurs présents aux démonstrations sur les pesticides,
- Surfaces désherbées par des techniques innovantes

Le bilan des actions sera présenté à la CLE.

Situation géographique

L'action se situe sur le bassin versant de l'Ognon (sur les communes de Pont Saint Martin, les Sorinières, le Bignon, Montbert, La Planche, Vieillevine, Voir cartographie ci contre).

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Etudes /diagnostic des exploitations individuelles											
Formation											
Communication											
Bilan/ Evaluation											

OBSERVATIONS:

Voir aussi actions (9.1 et 9.2)

Contacts

MAITRE D'OUVRAGE:

Syndicat de l'Ognon

Mairie

44118 La CHEVROLIERE

Présidente: Mme Veyrac Marie Joseph

☎ : 02.40.13.30.00

Tech. de rivière: Mr Charruau François

☎ : 02.40.78.09.17

Tech. Chambre Agri: Mr Airiaud Alain

☎ : 02.40.16.37.75

Evaluation année 2003

Accompagnement d'un micro bassin à la Maillarderie à La Planche:

- Suivi de la qualité de l'eau sur un plan phytosanitaire à la sortie du dispositif (4 mesures multirésidus et suivi du glyphosate)
- Relation entre les pratiques et les résultats (programme avec la DIREN)

Les résultats seront communiqués courant 2004.

Vérification du matériel de pulvérisation

- Opération de vérification des pulvérisateurs sur des sites où la préparation de bouillie a été réfléchi,
- Une journée a été organisée en novembre sur la commune de Montbert : 25 agriculteurs ont participé.

Phytosanitaire sur le maïs:

- 2003 est l'année de la suppression de l'atrazine. La vente est désormais interdite. L'action consiste à rechercher un programme de substitution.
- action de démonstration sur parcelles où des programmes différents auront été élaborés.
- la communication se fait par les relais locaux (CUMA...)

Le bilan des actions réalisées dans le cadre de Ferti Mieux sont consultables au Syndicat de l'Ognon et à la Chambre d'Agriculture 44.

Coût 2003

Participation Chambre Agriculture 44	3 000€
Plaquette / Communication	2 000€
Total action	5 000€

Financement 2003

Agence de l'eau	1 500€
Conseil Général	400€
Conseil Régional	325€
DIREN	185€
Chambre Agriculture	2 225€
Syndicat de l'Ognon	365€
Total action	5 000€

Perspectives 2004

-continuer l'information sur les interventions phytosanitaires sur le maïs (réductions des doses pour les exploitants qui sont en désherbage en plein)

-sensibiliser les maraîchers aux risques phytosanitaires (formation « bonnes pratiques », sécurité de l'apporteur, formation « stockage des produits »...)



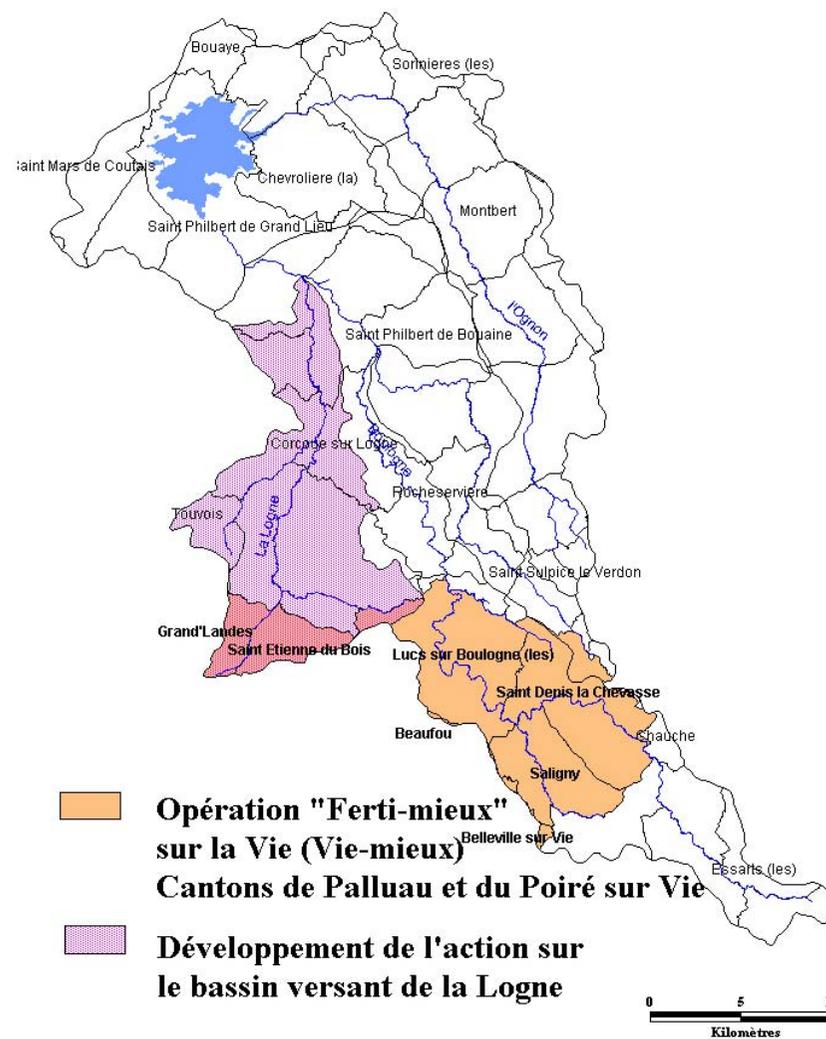
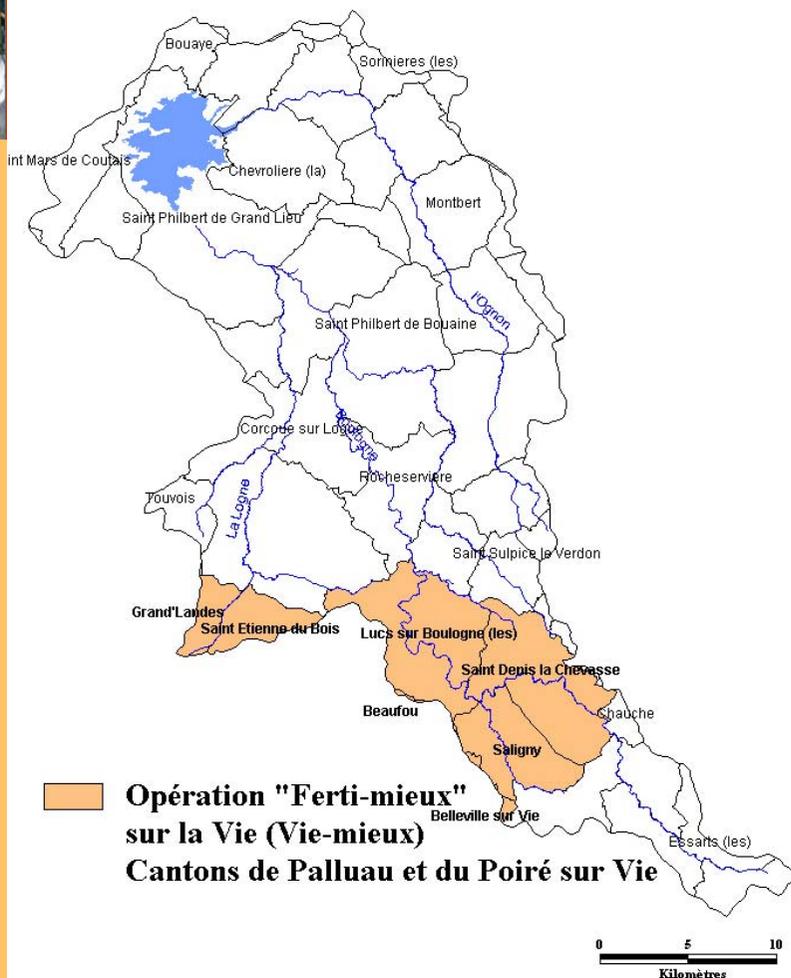
Situation géographique

Action n°9.1

Optimisation des usages agricoles des produits phytosanitaires sur le BV de la Logne

année 2004 : Poursuite de l'opération ferti mieux

année 2004 : Extension de l'opération ferti mieux





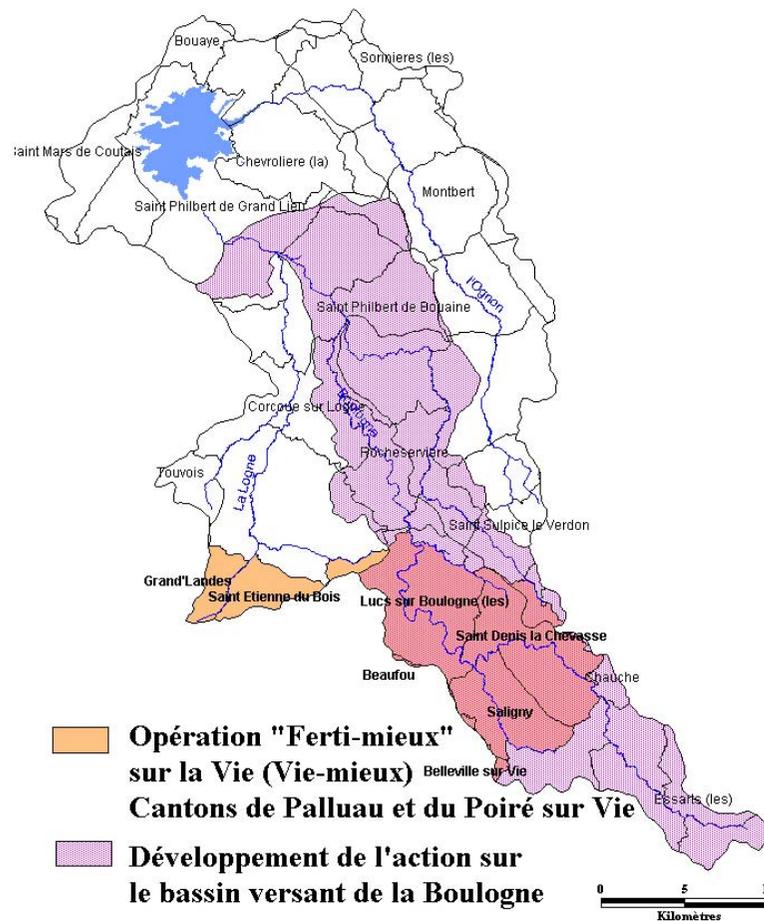
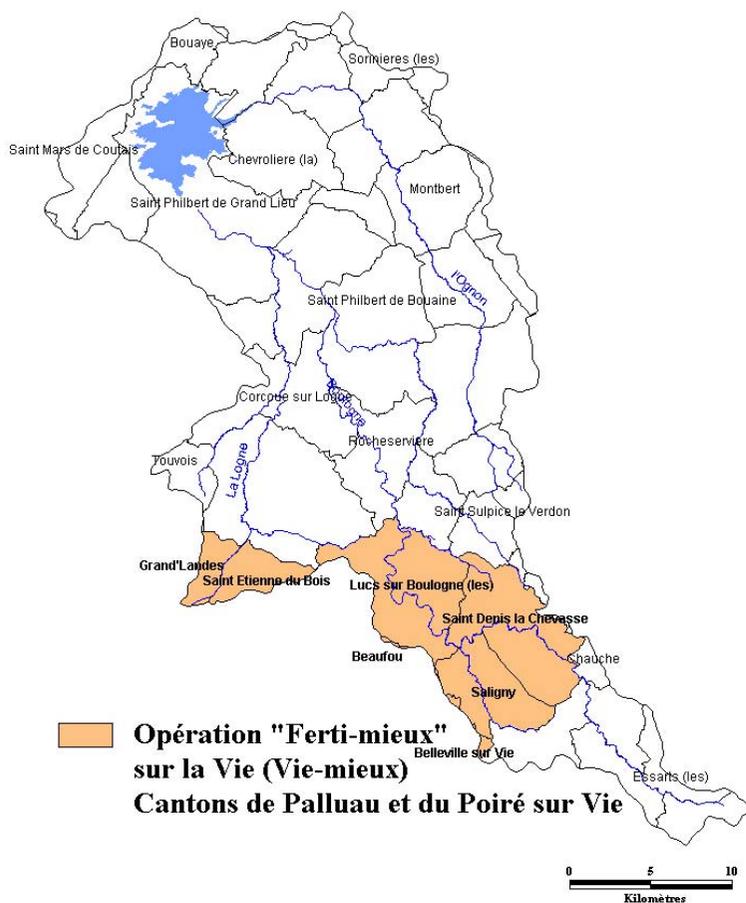
Situation géographique

Action n°9.2

Optimisation des usages agricoles des produits phytosanitaires BV Boulogne

année 2003 : Reconduite de l'opération ferti mieux

année 2004 : Extension de l'opération



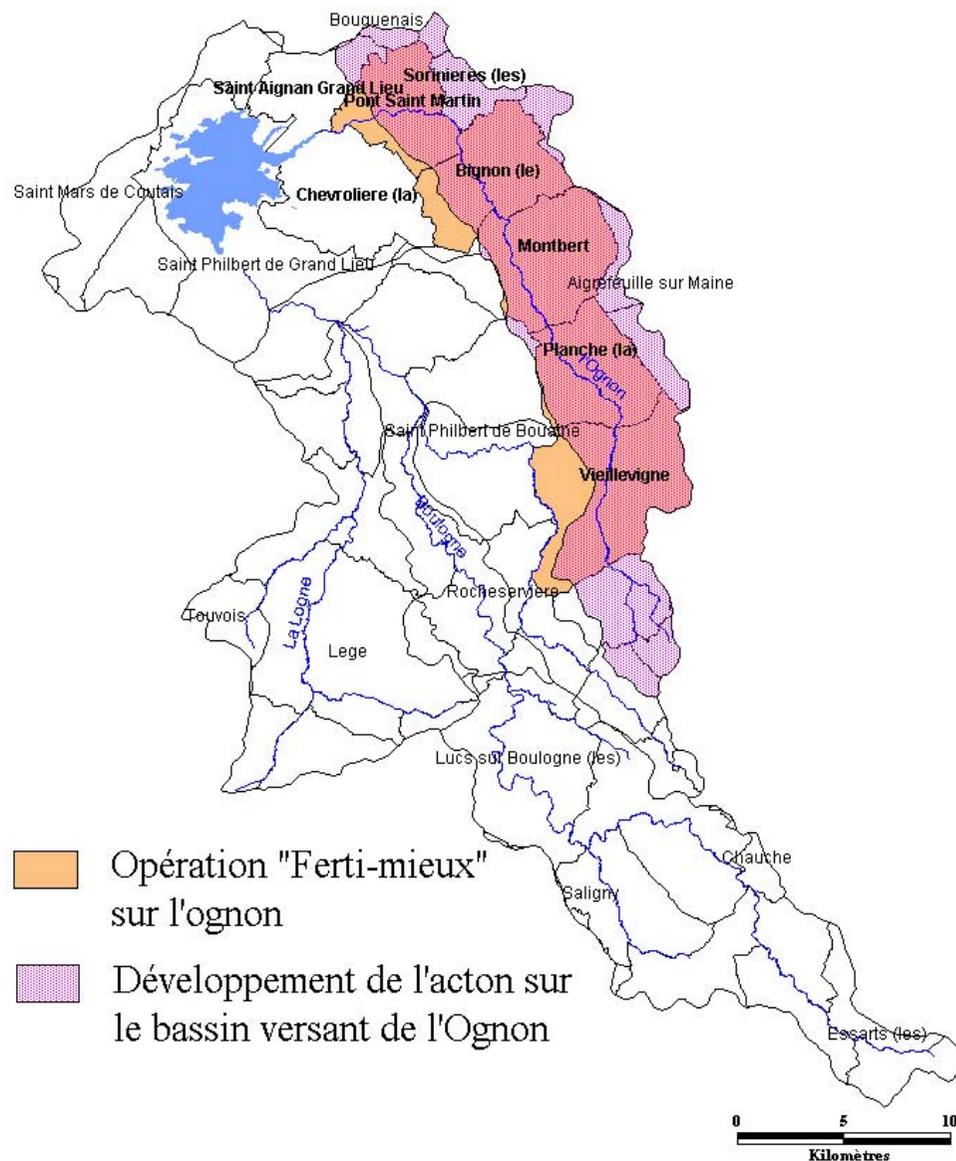
Action n°10.0

Démonstration visant à réduire les pollutions d'origine agricole sur le BV de l'Ognon

Année 2004 : Extension des actions sur le bassin versant



Situation géographique





Action n°10.0

Actions de démonstration visant à réduire les pollutions d'origine agricole sur l'Ognon

Objectifs

Mettre en place des actions de démonstration visant à réduire les pollutions d'origine agricole (Azote, phosphore)
Acquérir des références sur les pratiques agricoles, afin de les diffuser par la suite à l'ensemble des agriculteurs du territoire du SAGE

Evaluation

Action :

- Réduction des excédents d'azote, de phosphore et des risques de pollution diffuse
- Accompagner les exploitants sur l'utilisation des produits phytosanitaires, sur les pollutions directes...
- Assurer une communication (cf lettre Ognon, élaboration de fiches techniques).

Indicateurs :

- Nombre d'exploitant ayant répondu aux journées d'information,
- Nombre d'entretiens réalisés...

Un bilan (rapport d'activité) de l'action sera présenté à la CLE.

Situation géographique

L'action se situe sur le bassin versant de l'Ognon (sur les communes de Pont Saint Martin, le Bignon, Montbert, La Planche, Vieilleville (Voir cartographie ci contre).

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cartographie/ état des lieux											
travaux											
bilan											

OBSERVATIONS:

C'est une action permanente, elle se déroule sur toute la durée du SAGE si nécessaire.
Voir aussi actions 11.0 et 12.0

Contacts

MAITRE D'OUVRAGE:

Syndicat de l'Ognon
Mairie
44118 La CHEVROLIERE

Présidente: Mme Veyrac Marie Joseph

☎ : 02.40.13.30.00

Tech. de rivière: Mr Charruau François

☎ : 02.40.78.09.17

Tech Chambre Agri: Mr Airiaud Alain

☎ : 02.40.16.37.75

Evaluation année 2003

Action céréale (maîtriser les risques en termes de fertilisation et phytosanitaire):

-17 exploitations ont été suivies, 30 reliquats sortie hivers réalisés,

Action prairie (mettre en œuvre la directive nitrates, gestion à l'échelle de l'exploitation la répartition des déjections, sensibiliser les agriculteurs):

-35 personnes ont participé à une journée de démonstration sur la fertilisation des prairies en général (+démonstration de table d'épandage et enfouisseur en lisier)

Action réglage des pulvérisateurs:

23 agriculteurs ont participé à une journée d'information portant sur les différents produits et leurs actions, le réglage des pulvérisateurs, la réglementation et le stockage des produits.

Suivi d'un micro bassin (dispositif d'analyse phyto mis en place durant l'hivers)

Réunion avec les agriculteurs, 2 analyses phyto ont été réalisées (résultat néant)

Maraîchage (suivi de l'azote, risque d'érosion)

Des profils culturaux ont été réalisés à la Planche, un diagnostic sur plusieurs exploitations a été réalisé sur l'entraînement des sables.

Communication

Réalisation des plaquettes sur les risques phyto.

Le dossier retraçant l'action 2003 dans le détail est consultable au syndicat de l'Ognon et à la chambre d'Agriculture.

Coût 2003

animation	11200€
Actions	72 040€
communications	10 700€
Total action	93 940 €

Financement 2003

Agence de l'eau	28180 €
Conseil Général	7600 €
Conseil Régional	6 100€
DIREN	3 500€
Chambre agriculture	31 030
Syndicat de rivière	6 860€
CDDM	10 670€
Total action	93 940€

Perspectives 2004

- réduire les pollutions diffuses sur céréales,
- accompagner individuellement les agriculteurs n'ayant pas suivi les animations collectives,
- optimiser la gestion des engrais de ferme à partir de la méthode du bilan minéral, par la démonstration d'épandage de lisier sur céréale,
- connaissance du sol en maraîchage...

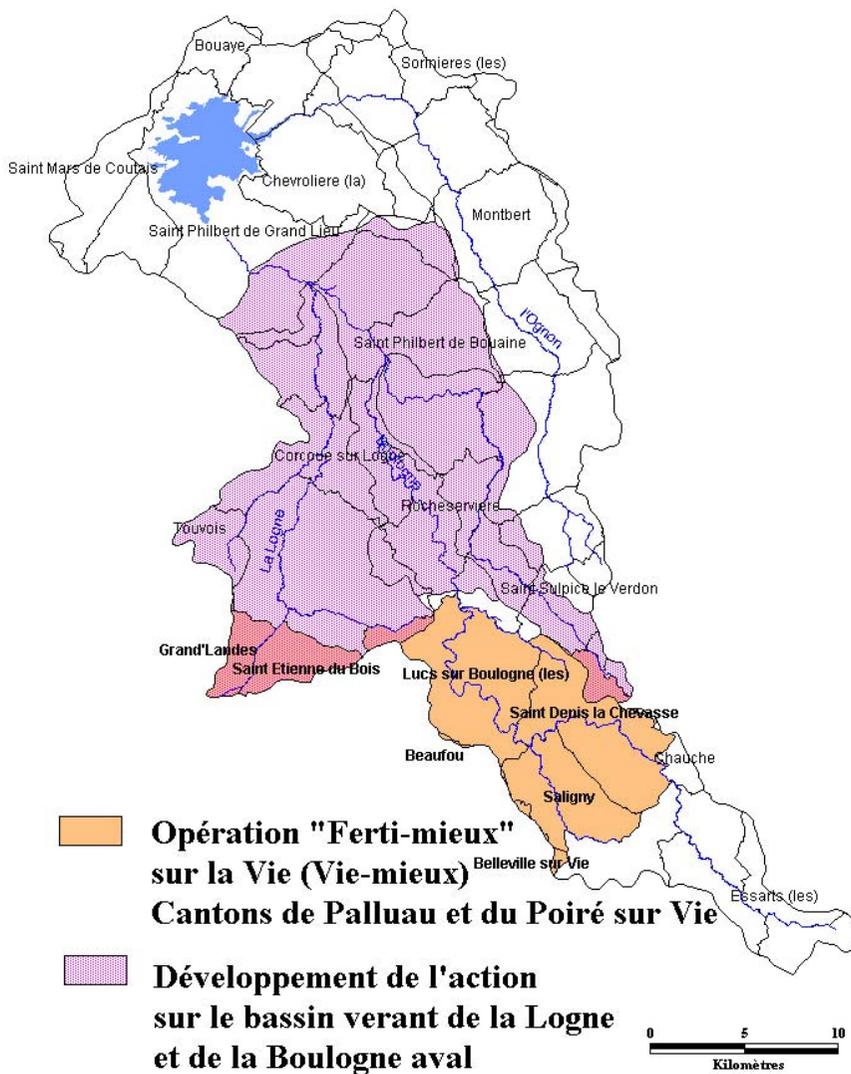
Action n°11.0

Démonstration visant à réduire les pollutions d'origine agricole sur le BV de la Logne et la Boulogne

Année 2004 : Extension des actions sur le bassin versant



Situation géographique



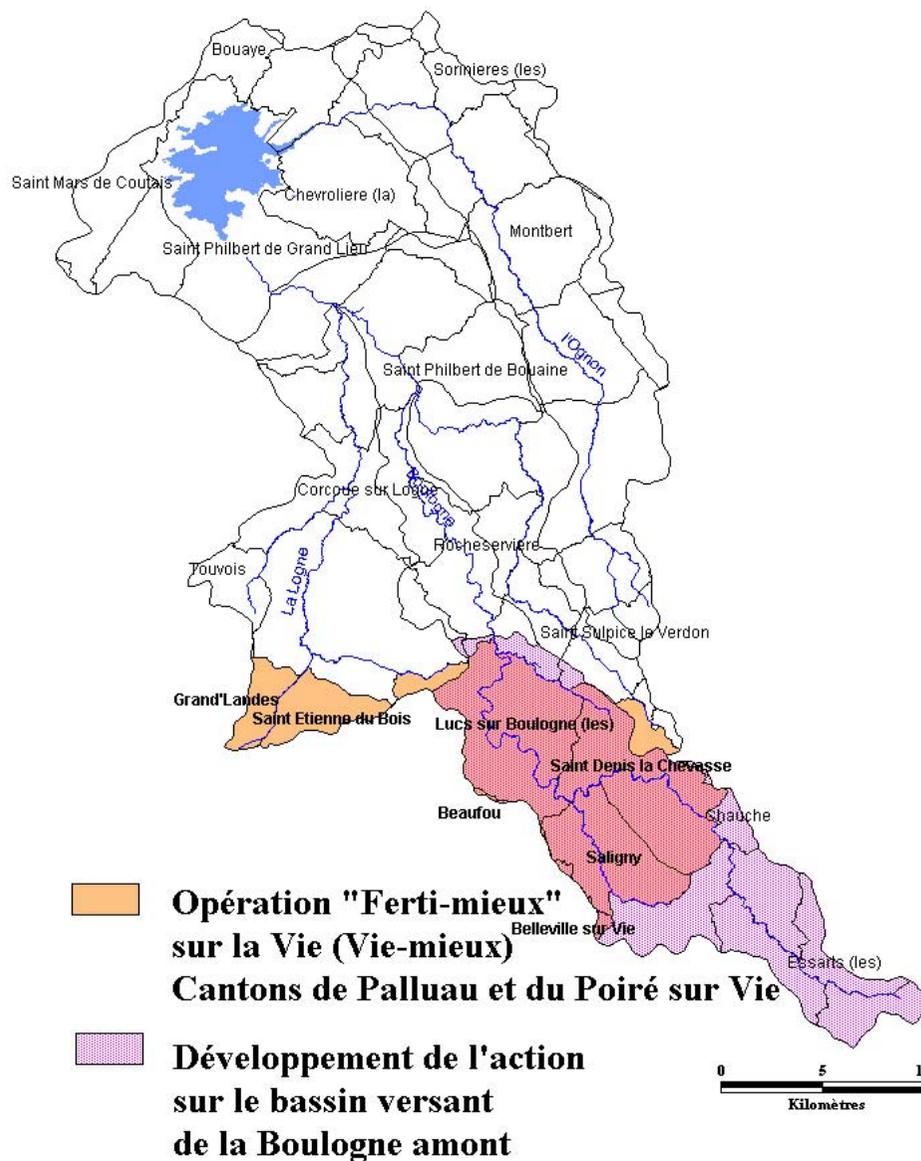
Action n°12.0

Démonstration visant à réduire les pollutions d'origine agricole sur le BV de la Boulogne amont

Année 2004 : Extension des actions sur le bassin versant



Situation géographique





Objectifs

- Mettre en place des actions de démonstration visant à réduire les pollutions d'origine agricole (azote, phosphore),
- Acquérir des références sur les pratiques agricoles, afin de les diffuser par la suite à l'ensemble des agriculteurs du territoire.

Evaluation

Action : L'opération Vie-mieux détient le label national Ferti-mieux. Les actions techniques et de communication portent sur l'amélioration des pratiques agricoles. Vie-mieux travaille sur 3 axes prioritaires:

- Bonnes pratiques de fertilisation et d'épandage,
- Bonnes pratiques d'utilisation des phytosanitaires,
- Sensibilisation aux problématiques environnementales.

Indicateurs :

- évolution de la qualité des eaux
- suivi de la base de données « clé de sol » sur les plans de fertilisation

Un bilan (rapport d'activité) de l'action sera présenté à la CLE.

Situation géographique

L'action se situe sur les cantons du Poiré sur Vie et de Palluau. (voir carte ci-contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Communication											
Zone pilote											
Actions techniques: fertilisation											

OBSERVATIONS:

Voir aussi actions 10.0 et 11.0

Contacts

MAITRE D'OUVRAGE:

SIAEP de la haute vallée de la Vie

Président:

Mr Auguste GUILLET

☎ : 02.51.31.80.14

Technicien chambre d'agriculture

Mr DANIEAU Noël

Vie-mieux

Maison des agriculteurs

12, Place du Marché

85170 le Poiré sur Vie

☎ : 02.51.31.88.59

Evaluation année 2003

Actions Communication:

- Bulletins et flashs techniques auprès des agriculteurs, lycée nature et grand public

Actions agricoles:

- Analyses:
 - Reliquats avant maïs
 - Reliquats azote sortie hivers
 - Reliquats azote post récolte céréales
 - Analyse déjections
- Démonstration
 - Plans de fertilisation
 - Parcelles de démonstration plan de fumure
 - Démonstration d'épandage de fumier sur prairie
 - Pesée d'épandeur
 - Démonstration fertilisation azoté sur maïs

Suivi de qualité

- 17 points de suivi mensuel

Les résultats de ces différentes actions et des points de suivi sont consultables au SIAEP de la Haute Vallée de la VIE

Coût 2003

Financement 2003

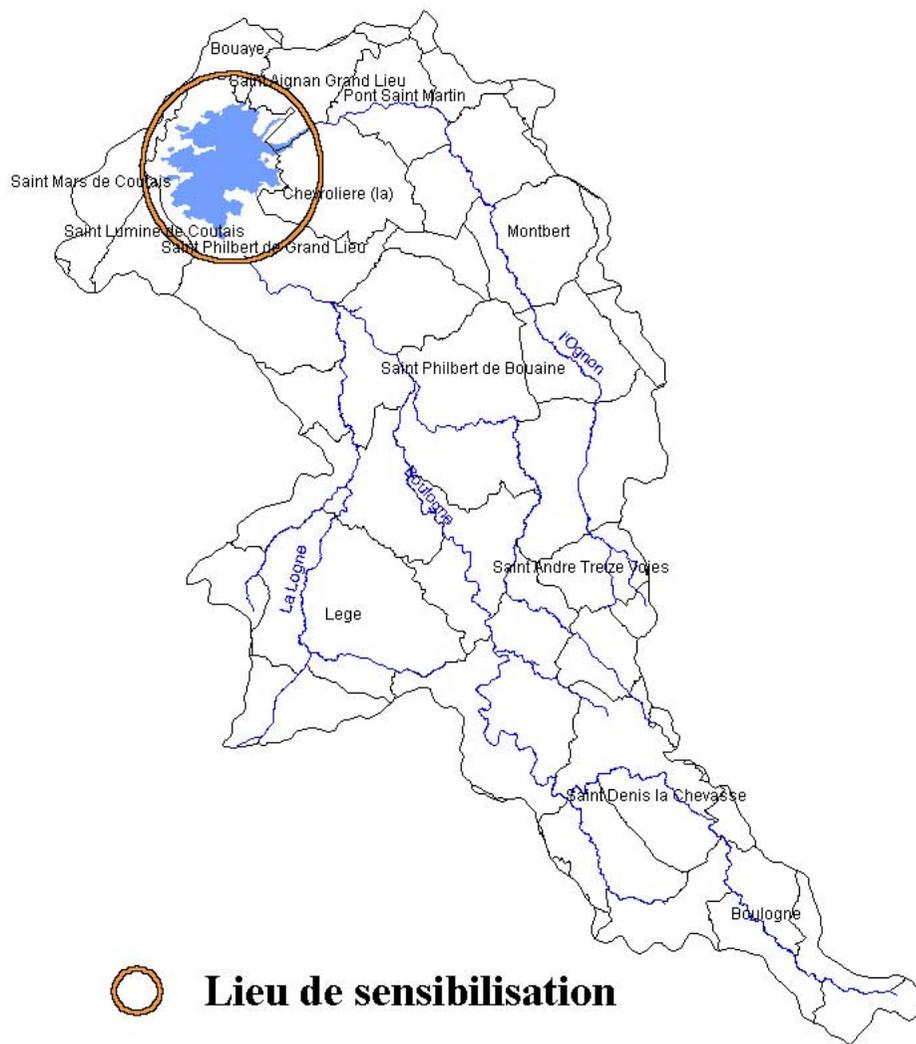
Agence de l'eau	18%
Conseil Général 85	6%
Chambre Agriculture 85	15%
Conseil Régional	7%
SAUR	14%
SIAEP	15%

Perspectives 2004

- Pérennisation de l'action par la mise en œuvre d'un contrat de bassin.



Situation géographique





Action n°13.0

Pédagogie à l'environnement autour du lac

Objectifs

- Sensibiliser et éduquer les scolaires et le grand public sur:
 - les notions de bassin versant,
 - les besoins de préserver la qualité de l'eau, l'eutrophisation,
 - la faune, avifaune,
 - l'écosystème de Grand Lieu.

Evaluation

Action : -journées de sensibilisation à l'écosystème de Grand Lieu:

- activités en salle le matin,
- sortie de terrain l'après midi

Indicateurs :

- nombre de classes,
- nombre d'élèves,
- participation colloques,
- nombre de classes ou écoles renouvelant l'expérience.

Situation géographique

Les journées de sensibilisation ont lieu à Bouaye à la Maison de la Réserve du lac de Grand Lieu (voir cartographie ci contre).

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Programme et intervention											
bilan											

OBSERVATIONS:

L'action n°13.0 est une action permanente, elle se déroule sur toute la durée du SAGE si nécessaire.

Voir aussi action 13.1 et 13.2

Contacts

☞ MAITRE D'OUVRAGE:

SNPN
15 rue de la Chataigneraie
44830 BOUAYE

Secrétaire Général:

Mr ECHAUBARD

☎ : 02.40.32.62.81

Conservateur de la réserve:

Mr BORET Patrice

☎ : 02.40.32.62.81

Evaluation année 2003

L'action a été réalisée par:

Le permanent de la SNPN (organisme gestionnaire de la Réserve Naturelle).

Les journées de sensibilisation:

Les élèves ont été sensibilisés sur plusieurs thématiques:

La vie dans l'eau, le cycle de l'eau, le bassin versant, l'impact de l'homme sur l'environnement, l'écosystème de grand lieu.

Calendrier

Année scolaire 2002-2003 (de octobre 2002 à juin 2003)

La Maison de la Réserve du lac de Grand Lieu est ouverte toute l'année pour le grand public et 10 sorties sont organisées annuellement.

Suivi

300 à 400 scolaires (BTS, terminal et première) ont suivi ces journées de sensibilisation.

Coût 2003

Programme pédagogique	20 000 €
Total action	20 000 €

Financement 2003

Ministère de l'environnement	16 000 €
SNPN	4 000 €
Total action	20 000 €

Perspectives 2004

-Poursuivre l'action en 2004,

-Etendre l'action: réalisation du projet de la Maison Guerlin : futur Centre d'animation.

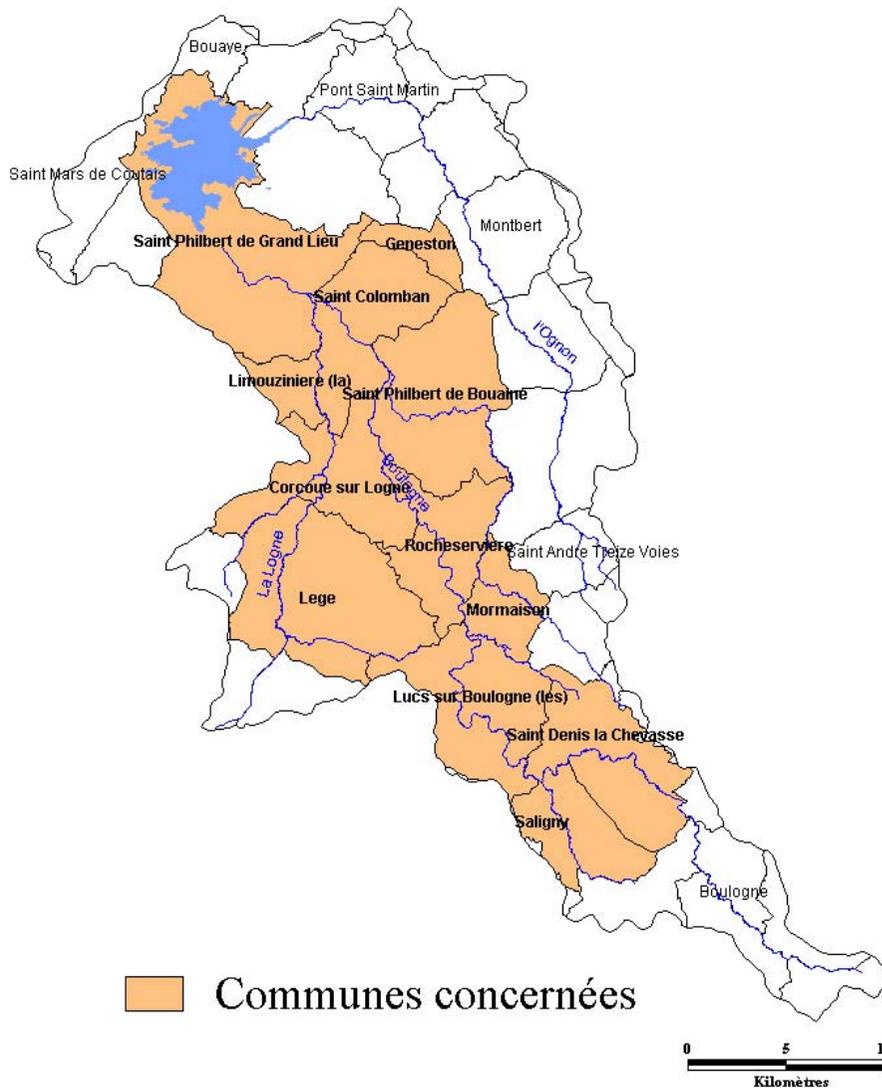


Situation géographique

Action n°13.1

Pédagogie à l'environnement sur le BV Logne et Boulogne

année 2004 : Re conduite du programme sur l'ensemble du bassin versant





Objectifs

- sensibiliser et éduquer les enfants sur:
- les notions de bassin versant,
 - les besoins de préserver la qualité de l'eau.

Evaluation

Action : -Projet pédagogique et journées de sensibilisation en classe,
-Visites de terrain

Indicateurs :

- nombre de classes,
- nombre d'élèves,
- productions des enfants (dessins, expo, cd...),
- nombre de classes ou écoles renouvelant l'expérience.

Un bilan (rapport d'activité) de l'action sera présenté à la CLE.

Situation géographique

Le programme « pédagogie à l'environnement » se situe sur l'ensemble des communes du syndicat Logne et Boulogne (12 communes, voir cartographie ci contre).

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Programme et intervention											
bilan											

OBSERVATIONS:

L'action n°13.1 est une action permanente, elle se déroule sur toute la durée du SAGE si nécessaire.

Voir aussi actions 13.0 et 13.2

Contacts

MAITRE D'OUVRAGE:

Syndicat Logne et Boulogne
Mairie
44310 St Philbert de Grand Lieu

Président: Mr NAUD Claude

☎: 02.40.78.09.17

Tech. de rivière:

Mr CHARRUAU François

☎: 02.40.78.09.17

Animateur CAPL: Mr ORCIL Antoine

☎: 02.40.05.92.31

Evaluation année 2003

L'action a été réalisée par:

Le CAPL (centre d'animation en pays de Logne),

Le programme a permis aux classes de bâtir leur propre projet qui a été restitué au cours d'une journée, lors du printemps de l'environnement.

L'animateur du CAPL est intervenu dans les classes et sur le terrain. Il a également été personne ressource pour la mise en œuvre du projet.

Le programme s'est déroulé sur sept étapes:

1)Qu'est ce qu'un bassin versant, 2)Etude de la rivière proche de l'école, 3)Enquête sur la consommation d'eau, 4)Visite de station d'épuration, 5)Atelier de réflexion, 6)le projet, 7)la restitution.

Les animations ponctuelles de sensibilisation ont été réalisées au cours de l'année scolaire en classe et à l'extérieur.

Elles ont sensibilisé les élèves à une thématique:

La vie dans l'eau, le cycle de l'eau, le bassin versant, l'impact de l'homme sur l'environnement.

Calendrier

Année scolaire 2002-2003 (de octobre 2002 à juin 2003)

Suivi

3 classes ont suivi le programme soit 76 élèves,

18 classes ont suivi les animation ponctuelles,

Cette action se situe sur l'ensemble des communes adhérentes au syndicat Logne et la Boulogne.

Le dossier retraçant l'action 2003 dans le détail est consultable au syndicat Logne et Boulogne.

Coût 2003

Programme pédagogique	3 645 €
Information sensibilisation	6 440 €
Information grand public	1 200 €
Total action	11 285 €

Financement 2003

Agence de l'eau	2 460 €
Conseil Général	948 €
Conseil Régional	948 €
Ecole	1 805 €
Syndicat de rivière	5 124 €
Total action	11 285 €

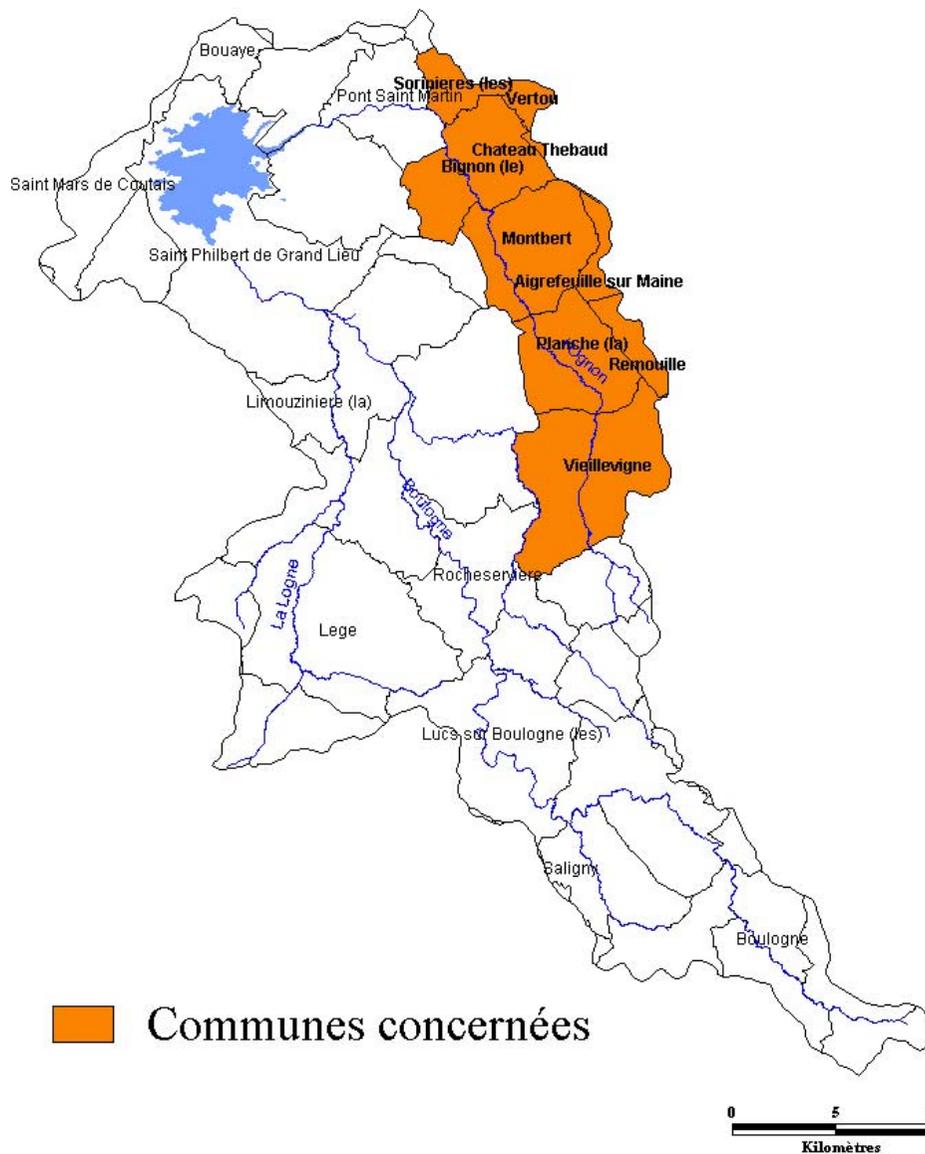
Perspectives 2004

-Poursuivre et étendre l'action à l'ensemble du bassin versant du lac de grand lieu en 2004,

-le programme pour l'année scolaire 2003-2004 sera adapté à la demande des instituteurs (programme de 6 jours ramené à 3 jours).



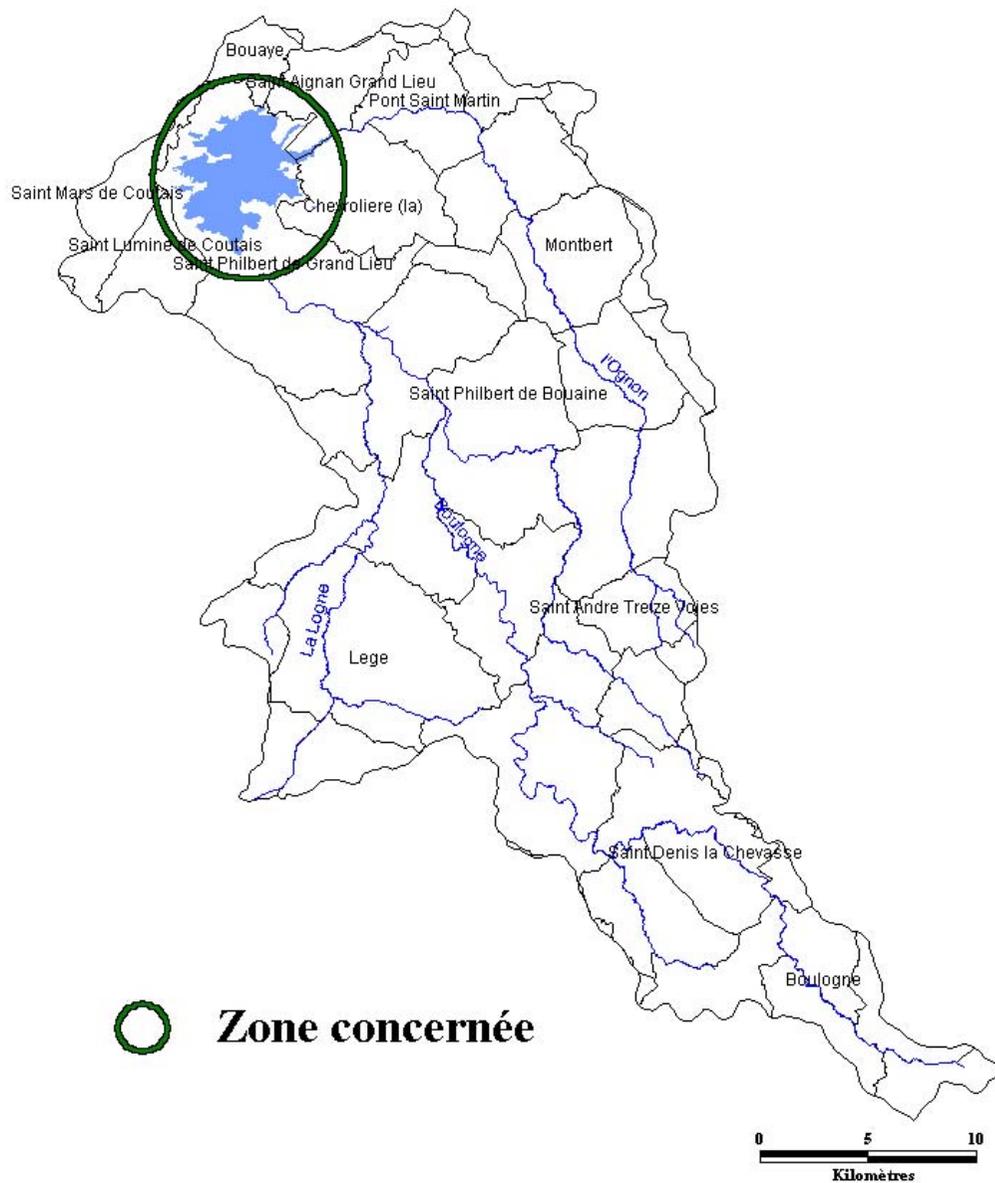
Situation géographique





Année 2004: Etudes et travaux

Gestion quantitative en étiage





Objectifs

- Maîtriser les prélèvements d'eau pour l'irrigation dans la zone où ceux-ci ont une influence sur le lac.

Evaluation

Actions : -Enquêtes sur les pratiques d'irrigation et recensement des prélèvements directs dans le lac,

- Tout nouveau projet fera l'objet d'une demande à la CLE,
- Définition des zones concernées par l'irrigation
- Concertation pour une gestion raisonnée de ces ressources,
- mise en place d'une opération Irri-mieux

Indicateurs :

- Nombre d'irrigants,
- Volumes prélevés.

Situation géographique

Sur le lac de Grand Lieu (voir carte ci contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Etudes/enquêtes											
concertation											
bilan											

OBSERVATIONS:

Voir aussi action 15.0

Contacts

☞ MAITRE D'OUVRAGE:

Syndicat Logne et Boulogne et

Syndicat de l'Ognon

Mairie

44310 St Philbert de Grand Lieu

Présidents:

Mme VEYRAC ET Mr NAUD

☎ : 02.40.78.09.17

Technicien de rivière:

Mrs CHARRUAU et
DESVERONNIERES

☎ : 02.40.78.09.17

Evaluation année 2003

L'action 14 a débuté en fin d'année:

Des rencontres entre les différents protagonistes :

- Syndicats de rivière,
- Chambre agriculture,
- Conseil supérieur de la Pêche,
- DDAF 44 et 85,
- Agence de l'eau,
- Représentants des irrigants 44 et 85

Mise en place d'un groupe de travail pour réaliser :

-L'inventaire des prélèvements sur la zone d'influence du lac de Grand Lieu.

Le compte rendu de la réunion du groupe de travail est consultable au syndicat Logne et Boulogne.

Coût 2003

Animation de réunion	920 €
Total action	920 €

Financement 2003

Agence de l'eau	280 €
Syndicats de rivière	640 €
Total action	920 €

Perspectives 2004

Poursuite des réunions avec les différents acteurs pour aboutir à une réflexion de territoire



Année 2004: Etudes et travaux

Gestion quantitative en été





Objectifs

- Maintien des niveaux d'eau dans les cours d'eau en étiage, en réduisant les prélèvements directs pour l'irrigation.

Evaluation

Actions : -enquêter sur les pratiques d'irrigation et recensement des prélèvements directs dans les cours d'eau,

- élaborer des schémas communaux d'irrigation,
- élaborer des projets de retenues en accord avec les schémas communaux,
- ne pas autoriser de nouveaux prélèvements directs dans les cours d'eau en

étiage.

Indicateurs :

- Nombre de schémas communaux d'irrigation,
- Nombre de retenues créées
- Volumes prélevés dans chaque cours d'eau.

Situation géographique

*Sur l'ensemble des cours d'eau Logne, Boulogne et Ognon (voir carte ci contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Etudes/enquêtes											
Schémas communaux											
Création de retenues											
bilan											

OBSERVATIONS:

Voir aussi action 14.0

Contacts

MAITRE D'OUVRAGE:

Syndicat Logne et Boulogne et

Syndicat de l'Ognon

Mairie

44310 St Philbert de Grand Lieu

Présidents:

Mme VEYRAC ET Mr NAUD

☎ : 02.40.78.09.17

Technicien de rivière:

Mrs CHARRUAU et
DESVERONNIERES

☎ : 02.40.78.09.17

Evaluation année 2003

L'action 15 a débuté en fin d'année:

Des rencontres entre les différents protagonistes :

- Syndicats de rivière,
- Chambre agriculture,
- Conseil supérieur de la Pêche,
- DDAF 44 et 85,
- Agence de l'eau,
- Propriétaires de moulins,
- Représentants des irrigants 44 et 85

Mise en place de 4 groupes de travail pour :

-Analyser et améliorer la connaissance des débits et niveaux d'eau sur les cours d'eau:

-Pose de repères sur les ouvrages présents sur les cours d'eau et relevés hebdomadaires par les techniciens de rivière,

-Suivi des débits par les stations existantes et à créer,

-Faire l'inventaire des ouvrages : chaussées, moulins, seuils (voir CRE (action 3.0 et 3.1) des deux syndicats de rivière)

-Faire l'analyse des prélèvements des rejets des stations d'épuration: rôle des stockages tampons

-Faire l'inventaire des prélèvements sur les cours d'eau (Logne Boulogne et Ognon) et bilan des arrêtés sécheresse 44 et 85.

Les comptes rendus des réunions des différents groupes de travail sont consultables au syndicat Logne et Boulogne.

Coût 2003

Animation Réunion	2 760 €
Total action	2 760 €

Financement 2003

Agence de l'eau	830 €
Syndicats de rivières	1 930 €
Total action	2 760 €

Perspectives 2004

Poursuite des réunions avec les différents acteurs pour aboutir à une réflexion de territoire

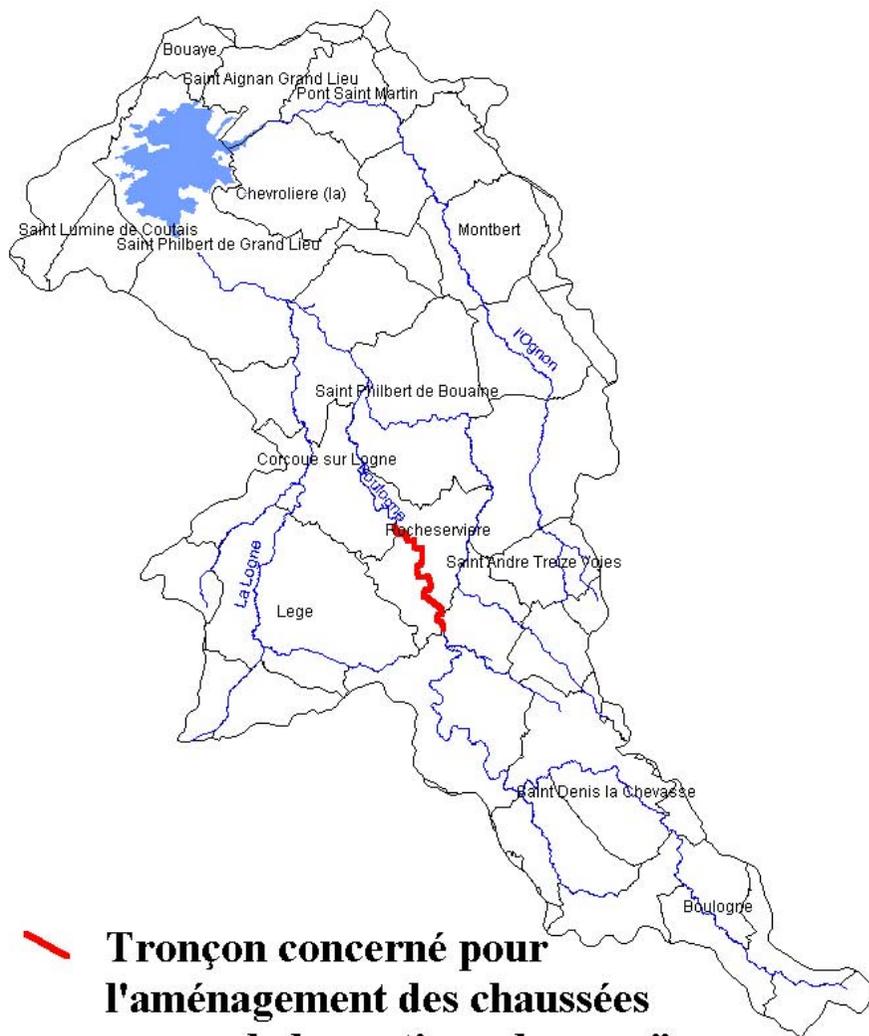


Situation géographique

Action n°16.0

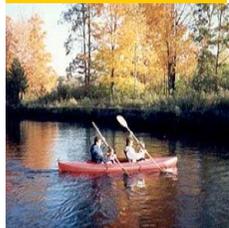
Développement des activités de tourisme et de loisirs sur le BV de la Boulogne et la Logne

Année 2004 : Travaux sur chaussées



 **Tronçon concerné pour l'aménagement des chaussées en vue de la pratique du canoë**





Action n°16.0 :

Développement des activités de tourisme et de loisirs sur le BV de la Boulogne et la Logne

Objectifs

Développer le tourisme sur le bassin versant de la Boulogne et la Logne .

Evaluation

Action : -mise en place d'un parcours de canoë kayak sur la Boulogne à Rocheservière.
-réseau de sentiers pédestres dans le val de la Logne

Indicateurs :

- nombre de contournements de chaussées réalisés,
- fréquentation (nombre de personnes, groupes...).

Un bilan (rapport d'activité) de l'action sera présenté à la CLE.

Situation géographique

Le parcours de canoë kayak se situe sur les communes de Rocheservière et Mormaison. (voir cartographie ci contre)

Programmation de l'action

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Etude											
Travaux											
bilan											

OBSERVATIONS:

Tous les acteurs (élus, riverains, associations de pêche, agriculteurs, propriétaires d'ouvrages, fédération de canoë...) sont associés au projet.

Contacts

MAITRE D'OUVRAGE:

Syndicat Logne et Boulogne

Mairie

44310 St Philbert de Grand Lieu

Président: Mr Naud Claude

☎ : 02.40.78.09.17

Technicien de rivière:

Mr Desveronnières Paul

☎ : 02.40.78.09.17

Club de canoë: Mr Guérin Thomas

☎ : 02.51.31.0.3.84

Evaluation année 2003

Le parcours est pratiqué aujourd'hui par:

Le club de canoë Kayak de Rocheservière.

Le bilan des locations est le suivant: 400 personnes:

Du 11 mai au 01 juillet =
82 personnes (soit 20,5% de la fréquentation)
Du 01 juillet au 01 août =
89 personnes (soit 22,25 % de la fréquentation)
Du 01 août au 17 septembre =
229 personnes (soit 57,25 % de la fréquentation)

Le constat pour les locations est positif. En effet en 2002 et sur un mois et demi 146 personnes avaient loué des embarcations .

En ce qui concerne la clientèle, elle est en majorité de provenance régionale. Il est néanmoins fréquent de voir une population locale accompagnée d'amis ou de leur famille de passage à Rocheservière, louer des embarcations.

Courant décembre une étude pour l'amélioration du parcours est prévue en tenant compte de la gestion piscicole et des préoccupations des riverains et propriétaires d'ouvrages.

Le dossier retraçant l'action 2003 dans le détail est consultable ainsi que le mémoire explicatif des futurs travaux sur les chaussées au syndicat Logne et Boulogne.

Coût 2003

Etudes	2 500 €
Travaux sur ouvrages	80 000 €
Maîtrise d'oeuvre	9 000 €
Total action	91 500 €

Financement 2003

Conseil Général 85	27 450 €
Etat	45 750 €
Syndicat Logne et Boulogne	18 300 €
Total action	91 500 €

Perspectives 2004

- Finalisation de l'étude,
- Commencement des travaux sur les chaussées et contournements,
- poursuite des prestations du club de canoë kayak.